

A VOTRE SERVICE

pour toute installation en
courant faible
(concession téléphone
A + B)

Borella

ELECTRICITÉ - MONTHEY
Téléphone (025) 4 21 39

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

BOUTIQUE
SCANDINAVE

Les nouveaux tissus suédois sont arrivés !
SION
Av. du Midi 8 - Tél. (027) 2 67 77
MARTIGNY
Rue de la Poste - Tél. (026) 2 38 90

Notre entretien du samedi

Monsieur Jean Actis, vice-président de la commission des finances

par Robert CLIVAZ

La présente session du Grand Conseil valaisan s'est occupée spécialement des comptes et de la gestion de l'Etat pour l'année 1969. La commission permanente des finances accompli à cette occasion, un grand travail. Nous avons demandé au vice-président de ladite commission, M. Jean Actis, de Martigny, de nous donner quelques explications sur le fonctionnement et le travail de cette institution :



M. Jean Actis.

En tant que vice-président de la commission des finances, pouvez-vous nous donner quelques renseignements sur le fonctionnement de cet organisme permanent ?

Le rôle de la commission des finances est défini par l'art. 41 du règlement du Grand Conseil :

« La commission des finances qui est chargée de l'examen du budget, des comptes et de la gestion du Conseil d'Etat est une commission permanente. Elle est composée de treize membres nommés par le Grand Conseil à la session constitutive de chaque législature et pour la durée de celle-ci. »

La commission des finances a donc une mission très large. Elle agit en quelque sorte par délégation du Grand Conseil et peut de ce fait se référer aux dispositions de l'art. 44 de la Constitution cantonale : « Le Grand Conseil a les attributions suivantes : »

Ch. 5. « Il examine la gestion du Conseil d'Etat et délibère sur son approbation. Il peut en tout temps demander compte au pouvoir exécutif d'un acte de son administration. »

Ch. 6. « Il fixe le budget, examine et arrête les comptes de l'Etat, ainsi que l'inventaire de la fortune publique. »

La commission se réunit principalement deux fois par an, avant les sessions ordinaires de mai et de novembre, pour examiner le compte et la gestion de l'exercice précédent, le budget de l'année à venir, en vue de faire rapport au Parlement. Elle est également appelée, en cours d'année, à se prononcer sur les demandes de crédits supplémentaires ou d'autres objets ressortissant au compte ou au budget.

Le travail important qui requiert l'examen du compte ou du budget conditionne le fonctionnement de la commission qui délègue des sous-commissions pour l'inspection simultanée des divers départements, services ou établissements subordonnés. La synthèse des renseignements obtenus aboutit à un rapport final présenté au Grand Conseil.

La commission qui est ainsi amenée à donner son avis non seulement sur le résultat direct de ses investigations, mais également sur l'ensemble de la gestion et de la politique financière, prend une part importante à la préparation des délibérations du

Grand Conseil et par là même une responsabilité dans la conduite des affaires publiques.

Cette constatation, celle relative à l'importance sans cesse croissante du compte de l'Etat devraient conduire à une révision des dispositions régissant le fonctionnement de la commission des finances.

Appartenant à un groupe minoritaire, avez-vous la possibilité de donner votre avis et de faire valoir vos idées ?

Il y a cinq ans, sur proposition du groupe radical, j'ai été désigné comme membre, puis comme vice-président de la commission des finances. J'ai de ce fait eu l'occasion de participer avec mes deux collègues radicaux MM. Richard Bonvin et Bernard Dupont, à l'examen d'objets importants, notamment les lignes directrices pour la politique financière du canton de 1967 à 1970. Nos expériences permettent de déclarer que la minorité peut donner valablement son avis et faire valoir ses idées. Cela suppose un travail plus important de notre part, que pour la majorité qui dispose de 9 commissaires. C'est en formulant des propositions objectives, des demandes fondées, que la minorité peut exiger qu'il soit tenu compte de ses avis, il faut reconnaître qu'à cette condition, la majorité les accepte. Ils font finalement parti du rapport de la commission du Grand Conseil. La coutume veut en effet que les commissaires s'abstiennent de revenir au Parlement cantonal sur les objets traités par la commission.

Bien entendu, il y aurait plus de panache ou plus d'impact politique à chercher par des rapports de minorité à rendre public l'apport discret de la minorité au sein de la commission. Toutefois, les commissaires radicaux estiment que la cohésion de la commission doit être préservée pour aborder des problèmes aussi concrets et importants que ceux qui relèvent des finances publiques. Mais c'est aussi pour ce motif que ces commissaires veillent constamment au respect de l'objectivité dans le travail et les rapports de la commission.

Pensez-vous que la commission pourrait améliorer sa façon de travailler et quelles sont les modifications que vous proposeriez ?

La réponse à cette question découle tout naturellement des considérants qui viennent d'être émis. Tout en constatant les progrès déjà obtenus, l'on peut affirmer que la commission doit améliorer encore sa façon de travailler, je me bornerai à relever quelques points.

Il s'agit tout d'abord d'adapter les moyens de contrôle à l'évolution du compte d'Etat. Lors de l'élaboration de la Constitution qui nous régit (1907) et des dispositions prises par voie de décrets, arrêtés ou règlements, il était certes difficile d'imaginer l'ampleur que prendraient nos finances cantonales. Les commissaires disposent de trois semaines avant la session pour examiner le compte et le budget qui ont dépassé les 300 millions, et rédiger leur rapport. C'est donc dire que, compte tenu des obligations personnelles et professionnelles, le temps est relativement court pour procéder à des investigations approfondies en même temps que pour se déterminer sur la politique financière et la gestion.

La commission, tout en disposant de plus de temps, devrait pouvoir s'appuyer davantage sur l'inspecteur

cantonnel des finances alors même que ce service (actuellement bien mené du reste) fait partie de l'administration.

Les dispositions réglant les rapports entre l'exécutif, le Parlement, la commission des finances et l'inspecteur des finances, ainsi que leurs compétences respectives, devraient être adaptées aux nouvelles circonstances.

L'aspect politique doit être reconsidéré pour corriger certains défauts résultant d'une tradition mal établie qui fait par exemple que le président et le rapporteur principal appartiennent toujours au parti majoritaire. Si la collaboration nécessaire doit être continuée et réalisée par un rapport unique, il faut qu'elle se traduise par une relation aux différents postes

comme cela est déjà le cas pour d'autres commissions.

J'ai déjà eu l'occasion de déclarer au Grand Conseil qu'il fallait trop souvent constater que les dispositions législatives suivaient les événements au lieu de les précéder ; en matière de compte et de gestion, cette remarque prend encore plus de relief.

Les citoyens attendent à juste titre de leurs mandataires qu'ils exercent un contrôle efficace des finances publiques. Les mandataires radicaux entendent donner suite à ce souci légitime en accomplissant leur mission avec des vues prospectives.

Merci Monsieur Actis de vos intéressantes précisions et déclarations.

Robert CLIVAZ.

La « Haute-Route » en direct

Suivre « en direct » la marche d'une caravane en haute montagne, vivre par la radio l'ascension du plus haut sommet de Suisse, la Pointe Dufour, participer aux soirées dans les cabanes, c'est ce que propose, dès lundi 18 mai et pendant 10 jours, la Radio romande à ses auditeurs.

Ils seront 17 à relier, skis aux pieds, Saas-Fee à Verbier : 4 guides, 2 aspirants-guides, 7 invités, 2 reporters et 2 techniciens. Parmi les invités, Yvette Vaucher, la meilleure femme alpiniste de Suisse, José Giovanni, le célèbre romancier et cinéaste, Maurice Chappaz, notre écrivain valaisan, et un artiste peintre neuchâtelois, Aloïs Perregaux.

Du 18 au 27 mai, chaque jour à 6 h. 25, 7 h. 30, 12 h. 45 et 18 h. 35, les 2 reporters André Nusslé et Alex Décotte vous feront le récit de cette randonnée, ils vous présenteront des interviews et des témoignages des personnalités présentes. Ces émissions seront toutes présentées en direct, des cabanes Britania, Monte-Rosa, des Vignettes, des Dix, Pralleuri, Mont-Fort, de Saas-Fee, Zermatt ou Verbier, et enfin même de points situés au cœur même des Alpes valaisannes.

C'est grâce à l'efficace collaboration des PTT que ces prouesses techniques seront possibles. Le « sommet » de cette série d'émissions sera

certainement l'ascension de la Pointe Dufour, que les auditeurs pourront vivre en direct jeudi matin 21 mai prochain. Ce jour-là, des interventions sont prévues à chaque heure jusqu'à 12 heures.

Bien sûr, en haute montagne, les plans les mieux étudiés peuvent être contrecarrés par le mauvais temps ; il est donc possible que l'horaire de route prévu soit modifié. Quoi qu'il en soit, le but de cette série d'émissions n'est pas tellement de décrire l'avance d'un groupe d'alpinistes, mais bien de montrer les rapports qui s'établissent entre des hommes au-dessus de 3000 mètres, de recueillir les réactions de chacun face à l'effort et à l'impressionnante présence de la montagne.

Ont apporté leur aide à la réalisation de la « Haute-Route » de la Radio Suisse romande, l'Office national suisse du tourisme, l'Union valaisanne du tourisme, les Offices du tourisme et sociétés de remontées mécaniques de Saas-Fee, Zermatt et Verbier, l'Association des guides valaisans et la section Monte-Rosa du CAS.

A noter que la Télévision romande saisira cette occasion pour filmer 2 émissions montrant la femme en haute montagne, destinées à être présentées à l'enseigne de « Madame TV ».

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

Pentecôte...

LE CANTON, comme le pays suisse tout entier, s'apprête à fêter la Pentecôte, long week-end qui permet une halte dans la vie trépidante actuelle.

Une halte que l'on mettra à profit de différentes manières. Pour certains, ce sera l'occasion de méditer sur la signification de cette fête, avant tout religieuse, et le moment de prendre de bonnes résolutions pour l'avenir.

Pour d'autres, ce sera la possibilité de prendre quelques heures supplémentaires de congé et de se refaire une santé et un moral pour reprendre le collier, mardi matin. Pour beaucoup, ce sera le départ vers d'autres lieux, à la recherche d'un soleil méditerranéen ou de champs de ski s'étendant à perte de vue, en altitude.

Quelle que soit la façon de passer ces journées, la pause est bienvenue. Pause que l'on généralise de plus en plus dans tout le pays. Le moment n'est pas loin où le lundi de Pentecôte deviendra jour férié officiel au même titre que le lundi de Pâques ou d'autres fêtes chômées nommées Ascension, Assomption, Noël ou Nouvel An. Une uniformisation du calendrier des jours fériés rendrait service à la communauté.

ACTUELLEMENT, ON A quelques hésitations. On ne sait trop si tel ou tel magasin fermera ses portes, si tel ou tel bureau aura ses guichets ouverts.

Puissent les responsables recevoir l'inspiration nécessaire pour régler tout cela et bon week-end à tous.

Robert Clivaz

Un clou dans la Matze

Le temps des autres



On peut se demander pourquoi la plupart des disciples d'Esculape se font les champions de la salle d'attente interminable. Serait-ce une forme de publicité gratuite ? « Ah, j'étais aujourd'hui chez le docteur X, il y avait au moins 15 personnes ; ce doit être un bon médecin ; comme chez les charlatans ».

Et pendant les deux ou trois heures passées dans cette salle des moments perdus, le patient, pour dominer son mal et son impatience, peut à loisir apprendre par cœur les textes des nombreux diplômes tapissant la charmante pièce.

Lorsqu'il se décidera à s'installer pour feuilleter un des magazines (usés, périmés, dépassés...) qui jonchent la table, il appréciera le confort des chaises à papa, d'époque, boîtesus et aux pieds qui ne vont pas tous jusqu'en bas.

Quand, d'un air las et désabusé, il aura jeté ces journaux historiques, il ne pourra que subir les délicieuses conversations de l'entourage. Avec un peu de chance, de quelque manière ouvrant son cœur (caché sous une poitrine... superlatatoire) et parlant des malheurs de Sophie ou autre cousine dont la sœur est tombée de l'ascenseur alors que le concierge n'était pas dans l'escalier. Et c'est la suite passionnante d'aventures romanesques, ponctuées d'exclamations outrancières, où les miracles sont en tiers seulement quand ils ne sont pas entiers.

Tout cela dans une atmosphère détendue où se mêlent les sudations des moulins à paroles à l'air déjà suffisamment vicié, tournant dans un circuit fermé, circonscrit par les murs aux fenêtres closes.

Sans oublier le brouhaha des gosses ne sachant pas saisir la substantifique moelle en brisant l'os de la banalité ; et qui, pour faire remarquer leur présence, se livrent à de bruyantes exhibitions sous l'œil extatique de leur mère attendrie.

Tout à coup le rideau se lève et un monsieur, tout de blanc vêtu, vous introduit dans son cabinet ; enfin, c'est le résultat qui compte. Dix minutes plus tard, vous vous demandez ce que vous êtes venu faire chez cet homme de science qui s'est borné à vous examiner le blanc de l'œil, sans oublier de vous fixer le prochain rendez-vous.

Force vous est, sur le chemin du retour, de méditer cette pensée d'un illustre inconnu : « Il y a beaucoup plus de médecins qui vivent de leurs malades que de malades qui vivent grâce à leur médecin ».

Marx aurait dit : « Les toubibs, c'est l'opium du peuple... des mal portants ».

Pour clore, une autre expression connue : « Si vous vous sentez mal, faites-vous sentir par un autre ».

Si vous en avez le temps et les moyens.

ASTERYUS.

Les Pompes Funèbres
Générales S.A.
Maupas 6,
Lausanne
(devant la
Chapelle St-Roch)
se chargent de
toutes les formalités
et assurent la dignité
des derniers devoirs

**EN CAS
DE
DEUIL**

téléphonez au
22 92 01

l'horoscope

- LE TAUREAU** (21 avril - 21 mai). — Huitaine de chance, mais nullement, par contre, dans les spéculations financières ou autres. En comptant sur vous-même, vous réussirez dans vos entreprises. Le travail sera intéressant et donnera de bons résultats. Sachez ne pas vous désintéresser de nouveautés. Une certaine insensibilité serait néfaste à vos projets et aux réussites qui se dessinent. Hésitations à vaincre.
- LES GÉMEAUX** (22 mai - 21 juin). — Vie intérieure satisfaisante, active, animée, ardente parfois. La vie affective se déroule dans une euphorie assez attachante. Des amitiés nouvelles apparaissent variées. Vous manquez dans les occupations habituelles de souplesse. C'est une erreur. Si une nouvelle regrettable survient, ne la prenez surtout pas au tragique. Vous n'y changerez rien, et votre moral flancherait.
- LE CANCER** (22 juin - 23 juillet). — Des appuis viennent à vous, en divers domaines. Il s'agit de savoir les utiliser au mieux. La chance favorise les natiés de ce signe durant toute la période présente. Intuitions en éveil. Dans le cadre sentimental, votre cœur est hésitant et ne sait quelle décision prendre. Vous accepteriez de vous dépouiller, quitte à ne rien recevoir en retour. Attention à cette faiblesse.
- LE LION** (24 juillet - 23 août). — La huitaine vous ouvre des horizons, elle vous offre des appuis nouveaux, elle vous permet de faire montre de fermeté et de décision dans les responsabilités. En toutes circonstances, l'intelligence jouera un grand rôle. Sachez vous observer, et les événements se dérouleront en votre faveur et à votre profit. La huitaine à cet égard est manifestement bien orientée.
- LA VIERGE** (24 août - 23 septembre). — La semaine ne laisse pas apparaître de difficultés manifestes qui réclameront de gros efforts. Bien au contraire. En tout domaine, vous saurez faire preuve de patience, de bonne volonté et de persévérance. Ce sera tout à votre avantage. Les liens affectifs apparaissent en hausse et particulièrement solides. Vous avez la sagesse de vous contenter des joies offertes.
- LA BALANCE** (24 septembre - 23 octobre). — Quelques déboires dans vos occupations ne doivent pas vous décourager, moins encore vous enlever vos possibilités. Votre savoir-faire et votre intelligence vous viennent à l'aide de façon efficace. Si des ennuis financiers accaparent votre esprit, l'activité professionnelle demeure intéressante et profitable. Période sentimentale heureuse et réconfortante. Chaleur.
- LE SCORPION** (24 octobre - 22 novembre). — Un petit conflit de conscience devra être étudié, médité, analysé et résolu assez promptement. Il ne faut pas qu'il dégénère en idée fixe. De telles préoccupations nuiraient à votre activité courante. En amour, ne soyez pas impatient(e) ou irritable, en dépit de la complexité des sentiments. Vous n'êtes pas mal compris(e). Vous êtes peut-être trop susceptible.
- LE SAGITTAIRE** (23 novembre - 22 décembre). — Vous n'êtes aucunement l'objet de petites hostilités que vous imaginez. La huitaine est bienveillante. Elle vous prépare d'heureux lendemains. Des satisfactions d'amour-propre sont à votre porte, des encouragements vous parviennent. Vous devez pratiquer l'optimisme et la joie de vivre. Relations sentimentales et amoureuses harmonieuses.
- LE CAPRICORNE** (23 décembre - 21 janvier). — Des imprudences pourront peut-être conduire à des ennuis d'argent. Néanmoins, vie professionnelle et activités courantes en bonne position de développement. Des connaissances nouvelles interviennent. Vie affective un peu agitée.
- LE VERSEAU** (22 janvier - 19 février). — Intuitions en éveil, ressources étoilées et agrandies, période à cet égard active et salutaire. Les réalisations intellectuelles seront facilitées, mieux suscitées par les circonstances ambiantes. La vie amicale sera enrichissante, heureuse, réconfortante aussi. Période très bienveillante.
- LES POISSONS** (20 février - 20 mars). — Quelques projets intéressants et constructifs regardent le labeur et l'activité courante. Ecartez les intrigues qui pourront se présenter à cet égard. Des gains interviennent, dus à la chance. Appuis et interventions amicales assez suivies. En affection, zone de dispersions, de tentations, d'indécisions marquées. Possibilités de surprises.
- LE BÉLIER** (21 mars - 20 avril). — La semaine est ouverte à de grandes activités, l'intuition apparaît plus accusée et la perspicacité est à son maximum, semble-t-il. Extérieurement, vous faites montre d'insouciance. Ce n'est apparemment qu'une illusion, mais sachez ne pas l'accroître outre mesure. Elle dessert vos intérêts. En affection, zone heureuse et de tendresse. Vous bénéficiez d'heureuse compréhension.



Peu de temps après que Bronor eut disparu dans un tournant, le reste de la petite flotte se mit en route. Quelques instants plus tard Xitos désignait à Marc et à Conin, assis dans le premier canot, une bizarre formation de rochers sur la rive gauche. « Le rocher de l'homme en colère ». Maintenant nous ne sommes plus très loin de Markad », dit-il. Là derrière est la dernière cascade de la Swilda. Je suis curieux de savoir comment Bronor a réussi à la passer ! » Se tournant vers Conin, il proposa : « Il semble que c'est le moment de prévenir Shastar et de leur donner notre position. Nous pourrions alors prendre des décisions pour l'attaque générale ! » Conin aurait préféré faire ce petit travail sur la berge bien tranquillement, car dans ce canot peu stable, ce n'était pas une sinécure. Néanmoins, il réussit à prendre contact et envoya son message.

FEUILLETON

PAUL ET VIRGINIE

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE



38

Editions Garnier frères

Les montagnes mêmes, qui présentent différentes branches du côté du Port-Louis, n'offrent plus du côté des plaines de Williams qu'un long promontoire en ligne droite et perpendiculaire, d'où s'élevaient plusieurs longues pyramides de rochers où se rassemblent les nuages.

Ce fut donc dans ces plaines où je conduis Paul. Je le tenais sans cesse en action, marchant avec lui au soleil et à la pluie, de jour et de nuit, l'égarant exprès dans les bois, les défrichés, les champs, afin de distraire son esprit par la fatigue de son corps, et de donner le change à ses réflexions par l'ignorance du lieu où nous étions, et du chemin que nous avions perdu. Mais l'âme d'un amant retrouve partout les traces de l'objet aimé. La nuit et le jour, le calme des solitudes et le bruit des habitations, le temps même qui emporte tant de souvenirs, rien ne peut l'en écarter. Comme l'aiguille touchée de l'aimant, elle a beau être agitée, dès qu'elle rentre dans son repos, elle se tourne vers le pôle qui l'attire. Quand je demandais à Paul, égaré au milieu des plaines de Williams : « Où irons-nous maintenant ? » il se tournait vers le nord, disait : « Voilà nos montagnes, retournons-y.

Je vis bien que tous les moyens que je tentais pour le distraire étaient inutiles, et qu'il ne me restait d'autre ressource que d'attaquer sa passion en elle-même, en y employant toutes les forces de ma faible raison. Je lui répondis donc : « Oui, voilà les montagnes où demeure votre chère Virginie, et voilà le portrait que vous lui aviez donné, et qu'en mourant elle portait sur son cœur, dont les derniers mouvements ont encore été pour vous. » Je présentai alors à Paul le petit portrait qu'il avait donné à Virginie au bord de la fontaine des cocotiers. A cette vue une joie funeste parut dans ses regards. Il saisit avidement ce portrait de ses faibles mains, et le porta sur sa bouche. Alors sa poitrine s'oppressa, et dans ses yeux à demi sanglants des larmes s'arrêtèrent sans pouvoir couler.

Je lui dis : « Mon fils, écoutez-moi, qui suis votre ami, qui ai été celui de Virginie, et qui, au milieu de vos espérances, ai souvent tâché de fortifier votre raison contre les accidents imprévus de la vie. Que déplorez-vous avec tant d'amertume ? Est-ce votre malheur ? Est-ce celui de Virginie ?

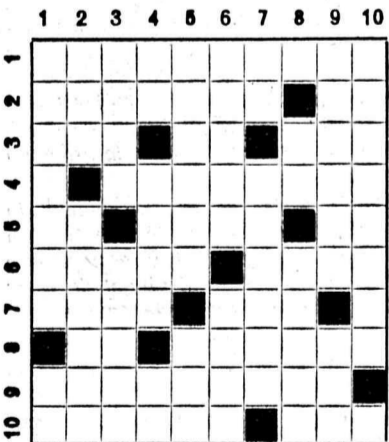
Votre malheur ? Oui, sans doute, il est grand. Vous avez perdu la plus aimable des filles, qui aurait été la plus digne des femmes. Elle avait sacrifié ses intérêts aux vôtres, et vous avait préféré à la fortune comme la seule récompense digne de sa vertu. Mais que savez-vous si l'objet de qui vous deviez attendre un bonheur si pur n'eût pas été pour vous la source d'une infinité de peines ? Elle était sans bien, et déshéritée ; vous n'aviez

désormais à partager avec elle que votre seul travail. Revenue plus délicate par son éducation, et plus courageuse par son malheur même, vous l'auriez vu chaque jour succomber, en s'efforçant de partager vos fatigues. Quand elle vous aurait donné des enfants, ses peines et les vôtres auraient augmenté par la difficulté de soutenir seule avec vous de vieux parents, et une famille naissante.

Vous me direz : le gouverneur nous aurait aidés. Que savez-vous si, dans une colonie qui change si souvent d'administrateurs, vous aurez souvent des la Bourdonnais ? S'il ne viendra pas ici des chefs sans mœurs et sans morale ? Si, pour obtenir quelque misérable secours, votre épouse n'eût pas été obligée de leur faire sa cour ? Ou elle eût été faible, et vous eussiez été à plaindre ; ou elle eût été sage, et vous fussiez resté pauvre : heureux si, à cause de sa beauté et de sa vertu, vous n'eussiez pas été persécuté par ceux mêmes de qui vous espériez de la protection !

Il me fût resté, me direz-vous, le bonheur, indépendant de la fortune, de protéger l'objet aimé qui s'attache à nous à proportion de sa faiblesse même ; de le consoler par mes propres inquiétudes ; de le réjouir de ma tristesse, et d'accroître notre amour de nos peines mutuelles. Sans doute la vertu et l'amour jouissent de ces plaisirs amers. Mais elle n'est plus, et il vous reste ce qu'après vous elle a le plus aimé, sa mère et la vôtre, que votre douleur inconsolable conduira au tombeau. Mettez votre bonheur à les aider, comme elle l'y avait mis elle-même. Mon fils, la bienfaisance est le bonheur de la vertu ; il n'y en a point de plus assuré et de plus grand sur la terre. Les projets de plaisirs, de repos, de délices, d'abondance, de gloire, ne sont point faits pour l'homme faible, voyageur et passager. Voyez comme un pas vers la fortune nous a précipités tous d'abîme en abîme. Vous vous y êtes opposé, il est vrai ; mais qui n'eût pas cru que le voyage de Virginie devait se terminer par son bonheur et par le vôtre ? Les invitations d'une parente riche et âgée, les conseils d'un sage gouverneur, les applaudissements d'une colonie, les exhortations et l'autorité d'un prêtre, ont décidé du malheur de Virginie. Ainsi nous courons à notre perte, trompés par la prudence même de ceux qui nous gouvernent. Il eût mieux valu sans doute ne pas les croire, ni se fier à la voix et aux espérances d'un monde trompeur. Mais enfin, de tant d'hommes que nous voyons si occupés dans ces plaines, de tant d'autres qui vont chercher la fortune aux Indes, ou qui, sans sortir de chez eux, jouissent en repos en Europe des travaux de ceux-ci, il n'y en a aucun qui ne soit destiné à perdre un jour ce qu'il chérit le plus, grandeurs, fortune, femme, enfants, amis.

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. Navire à quatre rangs de rameurs. — 2. Qui a rapport à l'os cubital. Abréviation princière. — 3. Remué. Il dirige la mine. Pronom. — 4. Marchande de sel. — 5. Chef-lieu. Être ouvert. Copulative. — 6. Chose ou machin. Montagne fameuse chez les poètes. — 7. Il nous désarme. Nom imprimé. — 8. Initiales d'un auteur d'opérettes. Commune de Suisse, à l'entrée du tunnel du Simplon. — 9. Illuminent vivement. — 10. Renommés. On le prend sans en priver personne.

VERTICALEMENT

1. Il recueille des aumônes. Fin d'infinif. — 2. Patrie d'Einstein. Adjectif numéral ordinal. — 3. Guichet physiologique. Hampe d'un drapeau. — 4. Particule. Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner un

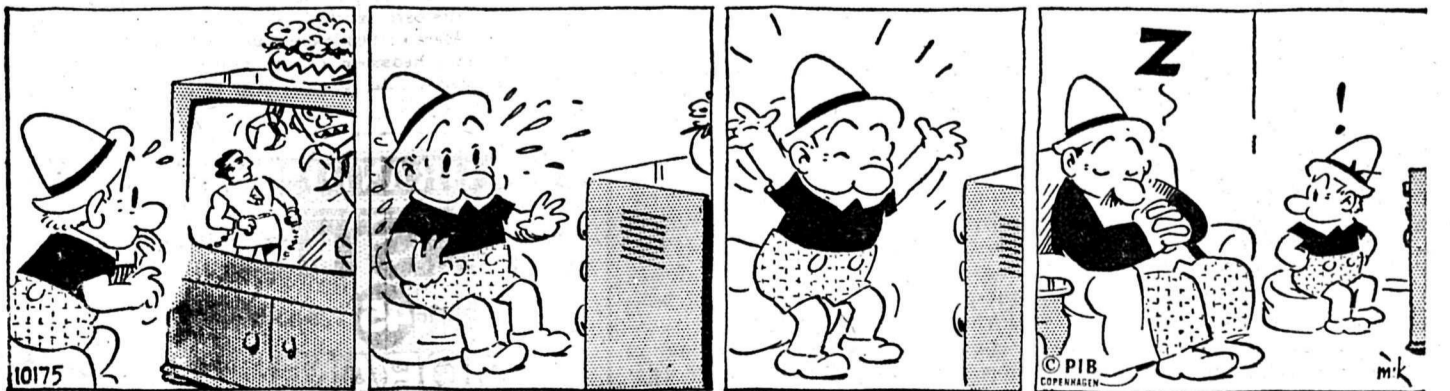
moulin. Vibrantes. — 5. Livre du réémonial. Poutre reliant les murailles du navire. — 6. Tragédie de Voltaire. Grande puissance. — 7. Ile Raillerie feutrée. — 8. Pronom. Marque de sa griffe. — 9. Habitants du Sahara occidental. D'une locution recommandant la modération. — 10. Grosse mouche qu'on rencontre sur les fleurs.

SOLUTION DE VENDREDI

Horizontalement : — 1. Parenthèse. — 2. Emérites. — 3. Heus. On. LP. — 4. Dun. Rude. — 5. Odile. Isar. 6. Ni. Ives. Clé. — 7. Superpose. — 8. Etna. Iota. — 9. Messins. Ça. — 10. Us. Eléates.

Verticalement : — 1. Pardon. Emu. — 2. Eudistes. — 3. Réuni. Uns. — 4. Ems. Lipase. — 5. Nè. Réve. Il. — 6. Trou. Erine. — 7. Hindi. Posa. — 8. Escot. — 9. Sel. Alsace. — 10. Espérée. As.

LES AVENTURES DE FERDINAND





FOOTBALL

MENDRISIOSTAR - SION

ASSURER LA PROMOTION

Tel devrait être en effet l'objectif des Sédunois auxquels il manque deux points (en cinq matches) pour se trouver en toute certitude en LNA la saison prochaine. C'est là un des aspects intéressants de cette rencontre, qui sera très certainement marquée par la volonté bien arrêtée des Tessinois de prouver que le résultat nul du match aller n'était ni un effet du hasard, ni une décision contestée de l'arbitre.

Si la chaleur régnante se maintient, les visiteurs vont certainement avoir quelques difficultés à trouver leur rythme et c'est le souci de Peter Roesch qui peut par contre se réjouir de l'excellent esprit qui règne à nouveau dans son équipe dont une ambition est en passe de se réaliser, soit l'ascension en ligue supérieure, l'autre étant de conquérir ce titre tout officieux de champion de LNB, que le FC Sion mériterait, car il s'est efforcé avec plus ou moins de bonheur et pendant le premier tour spécialement, de faire valoir sa supériorité.

Des nouvelles de l'équipe: Valentini pourra se remettre à recons-

tituer sa musculature dans le courant de la semaine prochaine, Walker qui a repris la compétition avec les réserves samedi passé sera prêt pour les derniers matches, de ce fait, seront retenus: Donze prenant son tour sur Lipawski, Jungo, Germanier, Boillat qui doit s'aguerrir, Delaloye en belle forme et Dayen, Hermann, Sixt, et Trichero qui devrait s'affirmer, Zingaro, Mathez, Wampfler, à revoir, Luisier, Elsig.

Si l'équipe ne subit pas de profondes modifications, des aménagements tactiques seront pris pour éviter une mésaventure tout en respectant la manière habituelle. (Ry.)

CE SOIR, AMICALEMENT MARTIGNY REÇOIT LES YOUNG-BOYS

Afin de ne pas perdre le contact en ce week-end réservé à la grande fête du football suisse, le Martigny-Sport a conclu une rencontre amicale avec le Young-Boys de Berne. Est-ce dire que nous allons assister à un duel Bruttin-Bruttin? Ce qui est certain, c'est que les supporters valaisans auront l'occasion de voir évoluer au sein de l'équipe locale un jeune joueur allemand de 22 ans qui devra en quelque sorte faire ses preuves pour un éventuel engagement.

Ce match d'entraînement débutera à 19 h. 45 pour permettre à chacun de se rendre ensuite au meeting de boxe martigneraïn. (B. G.)

Norbert Eschmann

Contrat renouvelé

Extrêmement satisfait des services de Norbert Eschmann, les dirigeants martigneraïns ont prolongé d'une année le contrat qui les liait à leur entraîneur. C'est-là une excellente nouvelle pour les supporters du club « Grenat ».

TENNIS

LE TOURNOI DE PENTECÔTE A SION

Dans le calendrier tennistique du Vieux-Pays, le Tournoi de tennis de Pentecôte du TC Valère figure en bonne place, car il réunira durant trois jours, une quarantaine de messieurs en simples, et 20 équipes en doubles, tandis qu'une dizaine de dames et quatre formations de double sont inscrites à ces joutes appelées à un joli succès.

Quand bien même, certains dirigeants méconnaissent encore totalement aujourd'hui encore le rôle de la presse, en dépit d'une recherche de contacts aussi profitables à l'un qu'à l'autre...

HIPPISME

RENDEZ-VOUS A VIÈGE

Les meilleurs cavaliers de la vallée du Rhône se retrouveront lundi à Viège à l'occasion du cinquième concours hippique organisé par le club équestre de l'endroit.

HOCKEY SUR GLACE

La destinée du HC Martigny

Le nouveau comité du Martigny-Hockey-Club s'est réuni dernièrement et a réparti les charges comme suit:

Président: Oscar Mudry, membre de la commission technique et responsable du loto; vice-président: Nino Visentini, membre de la commission technique; président de la commission technique: Henri Pillel, entraîneur, équipement et matériel; secrétaire: Michel Franc; caissier: Pierre-Louis Puipe, responsable des licences; juniors: Jean Claret, membre de la commission technique; entraînements: Elie Bovier, membre de la commission technique presse et

publicité: Bernard Giroud, organisation des matches et déplacements.

Comme on peut le constater et pour la première fois, le comité a très distinctement scindé les tâches administratives et techniques, créant ainsi cette commission dont la présidence ne pouvait être mieux assurée que par Henri Pillel lui-même. D'autre part, il faut relever avec plaisir la création d'un poste de responsable des « juniors » et l'on peut se rendre compte que le Martigny-Hockey-Club tient ses promesses et part résolument en direction de l'avenir avec ce mouvement des jeunes.

(B. G.)

CHAMOSON

Au terme d'une saison musicale

Pour nos fanfares et harmonies, le festival est en principe le couronnement d'une saison musicale. Leytron a reçu samedi et dimanche les musiciens et sympathisants de la Fédération des musiques radicales du centre, cela a été fait de grand cœur, avec simplicité, avec générosité. Que de poignées de mains durant ces heures de liesse, que de souvenirs évoqués dans la joie de se retrouver, que de fierté et de félicitations pour les plus méritants, que d'émotions pour ces musiciens en herbe qui, pour la première fois ont défilé à la tête ou dans les rangs d'une société. Dans, vingt, trente, quarante ou cinquante ans eux aussi évoqueront avec nostalgie ce premier festival. Comme après une compétition, chaque société est rentrée chez elle, où l'attendaient de nombreux sympathisants, avec trois médaillés. La clarinette solo, Lucien Remondeulaz se voyait récompensé pour 20 ans d'activité, et pourtant, comme il le disait, c'était hier son premier festival. Vingt ans de fidélité, vingt ans d'activité, c'est beaucoup et pourtant, ce n'est que la moitié de notre vie de musicien devaient se dire les deux autres récompensés. En effet, Luc Giroud, première clarinette et Armand Vergères, le dynamique cimbaler étaient fiers de pouvoir brandir cette channe récompensant leur 40 ans de fidélité. Si l'argent brillait sous les lumières publiques, leurs yeux où perlait une larme d'émotion, étincellaient de joie et de fierté. Nous ne pouvons que féliciter et remercier ces vaillants militants tout en souhaitant de les rencontrer encore bien longtemps dans nos rangs.

Une ombre au tableau de cette magnifique journée. Dans l'après-midi

de dimanche, on apprenait avec angoisse que trois jeunes musiciens et deux demoiselles d'honneur de « La Villageoise » partis faire une ballade en voiture avaient fini leur randonnée à l'hôpital, victimes d'un accident de la circulation. Heureusement, en fin d'après-midi, trois d'entre eux pouvaient rejoindre la société, tandis que les deux autres plus durement touchés se voyaient condamner à garder le lit, mais ceci sans gravité.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos deux amis, Jean-Michel et Pierre-Luc, auxquels va toute notre sympathie. Ainsi par cette journée de mai se termine une saison musicale, il y aura encore quelques sorties dont la prochaine le 24 mai à Orsières ensuite la Fête-Dieu et puis, ce sera les vacances d'été auxquelles chacun aspire après avoir passé tant de soirées devant un pupitre. M.

Les décès dans le canton

TRIENT: 10 h. 30, Mme veuve Clémentine Chappot-Gay.
FULLY: 10 heures, M. Paul-Martin Rard.
SAINT-ROMAIN - AYENT: 10 heures, M. Antoine Rey.
MONTHEY: 10 h. 30, M. Marinus Brunner.

IN MEMORIAM

Pierre-Daniel MONNET

24 mai 1969 - 24 mai 1970



Une année! Déjà! pour les jours qui ont passé sans ta présence! Seulement! pour nos cœurs qui ont saigné, qui saignent encore! Car, comment accepter, comment nous habituer à ne plus t'avoir que dans nos souvenirs?

Cher Pierry!
Tu nous fus donné pour marcher devant, comme le guide. Tu partis au printemps, au printemps de ta vie. Le premier, tu t'en es allé, pour marquer le chemin.

Par-dessus les mondes et les années, tends-nous la main. Ainsi, malgré cette frontière que tu as trop tôt franchie, nous nous sentirons ensemble toujours.

Toi qui sais et qui vois, guide-nous, afin de nous réunir un jour!

Ta famille.

Une messe anniversaire sera célébrée à Isérables le vendredi 22 mai, à 20 heures.

MÉMENTO DU JOUR

MONTHEY

Pharmacie de service: Raboud (025) 4 23 02
Médecin de service: Se renseigner au (025) 4 28 32 ou 4 11 92
Hôpital régional: visites tous les jours de 14 à 16 h. (025) 4 31 31
Dancing Treize Etoiles ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.

SAIN-MAURICE

Pharmacie de service: Gaillard (025) 3 62 17
Médecin de service: S'adresser à la clinique Saint-Amé (025) 3 62 12

MARTIGNY

Pharmacie de service: Brossard (026) 2 27 96
Service médical: Se renseigner au No (026) 2 26 05
CSFA - Réunion mensuelle le mercredi 6 mai, cours du 17 mai.

SION

Pharmacie de service: Wuilloud (027) 2 42 35
Médecin de service: Dr Burgener du 1 au 8 mai (027) 2 26 66
Ambulance Police municipale de Sion: (027) 2 10 14
Hôpital régional (027) 3 71 71
Heures de visites: tous les jours de 13 heures à 15 h. 30.
Service dentaire d'urgence: Appelez le No 11.
Ambulances Michel Sierro (027) 5 59 59 et 2 54 63
Vétérinaire de service: G. Cottagnoud Vétroz (027) 8 13 33
Service permanent et stationnement, pl. de la Gare (027) 2 33 33
Pouponnière de la Maternité (027) 2 15 66
Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h. 30.
Service officiel du dépannage du 08 pour mille: Jérémie Mabillard, Sion (027) 2 38 59 et 2 23 95
Dancing La Matze. Dès 21 heures le sextette Valentino Mantl. Lundi fermeture hebdomadaire.
Dancing Le Galion: Orchestre anglais «The Highlight», 6 musiciens plus Ulka, danseuse polonaise, et Valéri, danseuse anglaise.

SIERRE

Pharmacie de service: de Chastonay (027) 5 14 33
Médecin de service: Se renseigner au (027) 5 06 21 ou 5 07 03
Hôpital d'arrondissement (027) 5 06 21
Heures de visites semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Clinique Sainte-Claire (027) 5 07 03
Heures de visites semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
La Locanda, cabaret dansant, de 20 h. 30 à 2 heures. Entrée libre.



ÉTOILE - Martigny

Samedi et dimanche - 18 ans révolus (Dimanche: matinée à 14 h. 30)
Brigitte Bardot et Maurice Ronet dans **LES FEMMES**
Gaieté... Légèreté... Féminité...
Samedi à 17 h. 15, lundi 18 et mardi 19, à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Film d'art et d'essai
LA BANDE A BONNOT
de P. Fourastier, avec J. Brel et A. Girardot
In italiano - 16 anni comp.
GOLDFACE
il fantastico supermann
Sensazioni con Robert Anthony

CORSO - Martigny

Samedi et dimanche - 16 ans révolus (Dimanche: matinée à 14 h. 30)
Les prestigieux 7 sont de retour...
LES COLTS DES 7 MERCENAIRES
avec George Kennedy et James Whitmore
Dimanche à 17 h., lundi 18 et mardi 19, à 20 h. 30 - 16 ans révolus
Ken Clark et Jess Hahn dans
TRAHISON A STOCKHOLM
Espionnage... Action... Suspense...

MICHEL - Fully

Samedi et dimanche - 16 ans révolus
George Hilton et John Ireland dans **POUR UN DOLLAR, JE TIRE**
Un «western» dur, palpitant.

CINÉMA - Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 45 - 16 ans
Un technicolor fascinant:
LE FANTÔME DE L'OPÉRA
Un grand classique du suspense
Domenica alle ore 16.30:
A SUD-OVEST DE SONORA

ABEILLE - Riddes

Samedi et dimanche
LE CERVEAU
avec D. Niven, J.-P. Belmondo, Bourvil
Tordant - Intrigant - 16 ans révolus

LE CONFÉDÉRÉ. - Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. - Rédacteur en chef responsable: Robert Clivaz. - Directeur politique: Gérard Rudaz. - Chef du service des sports: Walty Laya. - Rédaction de Martigny: Bernard Giroud. Rédaction de Monthey: Francis George. - Rédaction et administration centrales: Place de la Gare, Sion. - Téléphones: (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). - Téléc: conf 38 206. - Case postale: 120 Sion. - Compte de chèques postaux 19-58 Sion. Abonnements: Un an 50 francs; six mois 26 francs; trois mois 14 francs. Etranger: Demander le tarif. - Publicité: Régie des annonces Publicitas S.A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. - Tarif: Annonces 17 centimes le millimètre; réclames 60 centimes le millimètre. Faire-part mortuaires: Pour «Le Confédéré»: Publicitas Sion, ou directement: Rédaction «Le Confédéré» quotidien, Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

MORANDINE





LE MONDE DANS MA CHAMBRE

Il y a trois mois que nous sommes quelques-uns à attendre une émission extraordinaire et qui ferait le plus grand honneur à la Télévision romande...

Rien, toujours rien. Inscrite dans les avant-programmes, un soir vers 21 h. 30, elle fut retirée un beau jour pour être soumise à la commission des programmes.

Or, la diffusion devant celle-ci fut différée à plusieurs reprises, et l'on ne connaît toujours pas ses réactions. Nous voulons espérer jusqu'au dernier moment qu'on ne privera pas les téléspectateurs romands d'un document d'une sincérité bouleversante, et qui s'adresse à chacun de nous.

Claude Evelyne rencontre un jour une jeune femme, issue d'une famille extrêmement modeste et qui lui raconte comment elle a été saisie et broyée dans un engrenage.

Elle que n'attiraient ni l'appât de l'argent, ni l'amour du jeu, va se ruiner pour l'un et l'autre et détourner plus de 110 000 francs à son pa-

Ne bâillonnez pas cette femme !

tron alors que celui-ci lui vouait une confiance absolue.

Elle fait ça pour sauver son mari du démon du jeu, mais elle a sombré avec lui...

Corps et biens. Je me souviens de son procès où elle laissait parler son défenseur, tandis que son mari, pâle, insignifiant, semblait rêver ; mais je la revois, elle, à l'issue du jugement, sur les marches du Palais de Montbenon, belle et pathétique dans sa révolte.

Après avoir tiré dix-sept mois à la prison de Rolle, elle accepte de parler, d'expliquer le mécanisme de sa dégringolade à un reporter de talent : Christian Defaye.

L'entretien devait durer cinq minutes.

Il s'est prolongé durant trois quarts d'heure et quand l'image enfin s'efface, l'image de cette femme fascinante, on est poigné au cœur.

ON décide alors de faire suivre l'émission d'un débat. Quatre personnes acceptent d'exprimer leurs opinions et leurs sentiments devant un pareil témoignage :

Un pasteur, M. Alain Burnand, un avocat, Me Dominique Poncet, deux chroniqueurs judiciaires, Mme Pierrette Blanc, de la « Tribune de Lau-

sanne », et moi-même, qui représente la « NRL ».

Nous tombons d'accord pour exclure du débat la jeune femme, afin d'éviter toute polémique autour de ses déclarations.

Elle a pu exposer librement son drame, à nous d'en parler avec la même liberté.

C'est après l'enregistrement seulement, que nous l'avons revue.

Une cinquième personne manquait à ce forum : un représentant du Département de justice et police du canton de Vaud, dont dépend la prison de Rolle.

Invité par souci d'objectivité à venir, lui aussi, à Genève, il s'était refusé.

Il n'avait pas obtenu l'autorisation de son chef d'exposer son point de vue, alors que la jeune femme avait mis en cause certains aspects du régime pénitentiaire.

Juridiquement, une telle abstention se comprend et on peut la justifier dans un préambule, tandis qu'en France, on la trouverait peut-être excessive.

C'est ainsi qu'un homme injustement condamné dans ce pays a pu, dernièrement, avoir une confrontation, sur le petit écran, avec un ancien procureur et un magistrat.

(Suite en page Suisse)

billet de l'aumônier

ESPRIT DE LIBERTÉ

par Albert GIRARDET

Dieu est Esprit et son souffle de Pentecôte est dans le monde une puissance de liberté. A la création, l'Esprit soufflé aux narines d'Adam le terreur l'a fait vivre, et depuis la première Pentecôte le même Esprit délivre les hommes, brise leurs chaînes et rompt les jougs pour les rendre à la vie.

Cet homme venu de loin passait parmi nous. Notre soirée ensemble, il y a plusieurs mois, est inoubliable pour moi. C'était une démonstration du pouvoir libérateur de l'évangile. Il parlait, il parlait, comme si sa langue trop longtemps prudente à cause de mille menaces, se déliait soudain. Il a dit comment, par l'annonce missionnaire, il est né peu à peu à une pensée et à une vie délivrées. Et plusieurs autres dans son pays, par la même opération lente et irrésistible, sont venus à la même liberté. Et maintenant, quelque part loin d'ici, c'est une Eglise libre au milieu d'un peuple serf. Un jour, on dira le grand nombre de peuples, dans le monde, que l'Esprit du Christ a libérés de leurs tyrans anciens ou modernes.

Car l'esclavage a la vie dure. Ce n'est pas seulement un fait du passé. Les jeunes prétendent, avec hargne et fracas, que les tyrans prospèrent aujourd'hui. Ils dénoncent à l'Est l'autorité aveugle et écrasante, comme un char, le despotisme du parti qui impose la vérité et la morale, et jusqu'aux règles de la beauté. Ils dénoncent à l'Ouest les servitudes d'argent. Il faut sans cesse de nouvelles Pentecôtes pour que les hommes et les peuples libérés ne retournent pas toujours aux mêmes chaînes.

Ces libérations d'ordre politique ou économique doivent continuer d'être le souci de l'Eglise, dans sa prédication et dans sa prière. Si l'Eglise chrétienne ne provoque plus, par l'effet de sa prédication et de sa prière, des délivrances et des indépendances — pas des violences ou des anarchies — c'est que l'Esprit ne l'habite plus et qu'elle n'est plus l'Eglise. En économie et politique, il faut bien préciser que cette opération se fait indirectement, non pas par l'action immédiate de l'Eglise elle-même, mais par l'engagement de ses membres dans la vie publique.

Si l'Esprit doit être l'agent provocateur de ces libertés extérieures, il l'est d'abord et mieux encore d'une liberté intérieure et personnelle à chacun. C'est le moment de bien s'entendre sur le mot et la chose. Au sens commun, selon l'usage qu'on en fait couramment, la liberté est une illusion. Un rêve aussi régulièrement décevant que largement répandu.

On se plaint, enfant, de l'autorité des parents et du régime de l'école, et l'on attend avec impatience le grand moment d'échapper enfin à ces tutelles ; mais alors on déchant, car il faut ou bien continuer l'école ou bien entrer en apprentissage. On se console en espérant que les diplômes et les certificats vont bientôt donner accès à la royale liberté des grandes personnes, pourvues de tous leurs grades professionnels ; c'est d'ordinaire le moment qu'on choisit pour se marier ! On voit qu'on ne peut pas être marié et libre, encore moins père et libre, encore moins mère et libre. On compte pourtant que, famille et fortune faites, aux approches et au-delà de la retraite, on sera enfin libéré de tous soucis et responsabilités ; mais c'est aussi le temps de rhumatismes et autres premières et variées infirmités de l'âge. Et à la fin, comme je l'ai vu souvent, il est poignant de voir que pour beaucoup d'hommes, la mort elle-même est attendue et accueillie comme une délivrance...

On est mené, disait Ramuz. La liberté n'est pas ce qu'on croit, liberté de tout ou rien faire, de dire n'importe quoi.

Et même, on peut être libéré de contraintes extérieures et n'être pas libre pour autant. A l'inverse, vous rencontrez des hommes et des femmes soumis à des servitudes de tous ordres, volontaires ou forcées, de responsabilité ou de maladie, et qui vous semblent vivre comme des êtres vraiment libres. Le secret ? Il est simple.

La seule liberté qui compte, première et dernière, la vraie, c'est d'être libre à l'égard de soi-même, guéri de l'égoïsme et délivré de l'orgueil. Cette libération-là, d'où viennent toutes les autres, c'est l'opération miracle de l'Esprit du Christ en nous. Personne n'a jamais été plus libre que Jésus de Nazareth sur sa croix !

Pentecôte est le temps de passer de la servitude au service.

A. G.

Actualités

AU PARLOIR...

par Michel JACCARD

Admirons ces lecteurs qui, notwithstanding ce printemps scandaleux, conservent leur bonne humeur et nous en font profiter.

« Vous ne savez pas faire votre propagande, nous écrit l'un deux. Vous devriez insister sur le fait que vous êtes le plus ancien quotidien du monde... »

— ???

— Regardez votre titre en vert. Il indique que vous avez été fondé en 186.

En effet, il arrive que le repérage couleur élimine le dernier chiffre de notre date de fondation et nous vieillisse ainsi de quelque dix-sept siècles. Et nous qui prétendions vous offrir un « coup de jeune ». Bientôt, notre titre, rectifié, dissipera cette dangereuse équivoque !

Où en est-on de notre fameux jeu-concours de photos féminines ? Il commencera la semaine prochaine.

Jour après jour, nous publierons les portraits que nos lectrices ont eu la gentillesse de nous adresser. Nous n'indiquerons pas leur nom, mais simplement un numéro, de manière à préserver la discrétion de celles qui désirent concourir incognito.

Plus tard, nous reproduirons toutes ces photos dans un même numéro et vous serez, amis lecteurs, invités à former le jury. Votre vote désignera Madame ou Mademoiselle NRL et ses dauphines.

Rappelons que le jeu reste ouvert et que nos lectrices peuvent encore nous adresser leur photo en indiquant au verso de celle-ci leur nom et leur adresse et en précisant si elles sont Madame ou Mademoiselle...

« Paul et Virginie » approchent du point culminant de leur bonheur, c'est-à-dire que notre feuilleton va bientôt finir. Pour varier les genres, nous publierons probablement un roman policier bourré de « suspense ». Nous en avons plusieurs à l'étude.

Naguère, on nous faisait observer que les femmes n'aimaient pas les « policiers ». Est-ce encore vrai ? Nous connaissons nombre de personnes du sexe qui se bourrent de série noire et se mettent du crime jusqu'aux yeux !

Trop chiche la place que nous réservons à vos lettres, toujours fort nombreuses. Nous allons remanier notre mise en pages pour les mieux accueillir. Mais, de votre côté, soyez gentils. Ecrivez, mais écrivez brièvement. On peut tout dire en peu de lignes, quand bien même celui qui vous le rappelle donne si souvent le mauvais exemple ! Merci et bonne semaine.

M. J.

aviation et espace

L'AVION DE LA SEMAINE :

Le « Mercure » de Dassault

La Société des avions Marcel Dassault : ce n'est pas seulement le « Mirage » et ses nombreux dérivés d'une famille de combattants redoutables. Cette firme française, qui connaît un essor extraordinaire, ne limite pas sa production au domaine militaire ; elle s'intéresse aussi à l'aviation civile et d'affaires et se signale à l'attention du monde aéronautique de 1970 par un projet en bonne voie de réalisation que nous voulons vous présenter ici : l'avion court-courrier « Mercure ».

Il doit être, en fait, le premier appareil de cette catégorie offert sur le marché dès le début de 1973. On a pu en admirer la maquette grandeur nature dans les plus récentes foires aéronautiques d'Europe, et le « Mercure » numéro un est en cours de montage. Déjà l'Italie et l'Espagne sont étroitement associées à cette réalisation et d'autres pays, notamment les Etats-Unis, s'y intéressent.

Voici les caractéristiques principales de cet avion :

Biréacteur, il est propulsé par deux « Pratt & Whitney » qui lui donnent une vitesse de croisière de Mach 0,82. Long de 34 mètres, il a une envergure de 30 m. 55 et une hauteur de 11 m. 35.

Le volume de la cabine de 143 mètres cubes permet d'y aménager 130 à 155 sièges confortables. Le poids maximum au décollage atteint 49 500 kilos et la charge utile maxim. : 15 200 kilos.

Le « Mercure », prévu pour étapes courtes (jusqu'à 1500 kilomètres) se caractérise par une économie d'exploitation sans précédent, sa vitesse ascensionnelle, de croisière et de descente, sa rentabilité optimale sur une longueur d'étape de l'ordre de 1000 kilomètres, et le confort dont jouissent ses occupants.

C'est un avion pour petits aéroports puisqu'il lui faut une distance de 1980 mètres pour décoller et de 1360 mètres pour atterrir.

Montées et descentes rapides sans inconvénients pour les passagers, réacteurs peu bruyants, disposition des réacteurs et des équipements permettant un entretien à « hauteur d'homme » : tels sont quelques atouts de cet appareil dont la souplesse d'emploi est la qualité maîtresse.

Nous aurons sans doute l'occasion de voir le « Mercure » emprunter nos aéroports régionaux à l'époque où les gros transports supersoniques et les énormes avions évolueront sur les aéroports intercontinentaux.

J.-P. THÉVOZ.

Il y a eu exactement 60 ans le 10 mai que volait, dans le ciel

d'Avenches, le premier avion en Suisse. Il était piloté par Ernest Failloubaz. L'anniversaire a été célébré dans le Vully par une marche qui réunit 800 personnes et une cérémonie officielle à Salavaux.

Le dixième concours d'identification d'avions a réuni 115 participants à Dübendorf. Les candidats devaient reconnaître des types d'avions dont la silhouette était projetée sur écran. Grâce à cette initiative, chaque année plus de 300 jeunes entrent à l'école de recrues avec un certificat d'instruction aéronautique préparatoire.

Pour le premier trimestre 1970, 857 823 passagers ont été enregistrés à Kloten, soit 65 229 de plus que pendant la même période

de l'année précédente. Le trafic charter s'est accru de 16,1 %.

Le millième planeur vient d'être inscrit au Registre suisse des aéronefs. Le HB-1000 répond au joli nom d'« Ariel » ; c'est un Schleicher AS-W 15 et il appartient à l'une de nos meilleures vélivoles, Mme Margrit Sallaz, de Granges, détentrice de plusieurs records.

Les premiers hélicoptères « Super-Frelon » ont été livrés à l'Aéronautique navale française par Sud-Aviation. Chacun de ces appareils pèse 12 tonnes avec ses trois turbines de 1500 CV. chacune. Il peut atteindre la vitesse de 240 km/h. et une altitude de 5000 mètres. Il est armé de torpilles antisous-marines à tête chercheuse.

Tz.



AVANT UNE FINALE DE COUPE EXPLOSIVE Bâle part avec un léger avantage

Zurich-Bâle: un match qui se déroulera sans aucun doute à guichets fermés, pour autant que le temps soit clément. Cette rencontre opposant deux prétendants au titre de champion suisse sera sans doute très attractive. Les deux formations présenteront un visage différent et il est bien difficile de donner un pronostic.

Zurich est l'équipe qui, dans notre pays, possède les plus fortes individualités. L'Allemand Volkert et Kuhn peuvent à eux seuls faire pencher la balance du côté de leur équipe.

Mais ces joueurs talentueux ne peuvent pas s'exprimer pleinement. Ils sont dirigés par un entraîneur aux conceptions pour le moins archaïques. Pour Gawlicek, seul le langage des chiffres importe. Avec un tel raisonnement, Zurich, qui possédait à un certain moment plusieurs points d'avance, est en train de perdre le championnat.

L'argumentation du mentor zurichois est assez médiocre. Il pense que sa défense est trop faible pour laisser les Quentin, Winiger, Volkert, Kunzli évoluer offensivement. C'est ainsi que l'on voit souvent le petit Fritz en position de retrait. Zurich, qui sent le titre lui échapper, viendra pour gagner, mais l'adversaire est fort et les derniers résultats obtenus par les Zurichois ne sont guère convaincants. La défaite enregistrée à Saint-Gall est la preuve de ce que nous avançons. A notre avis, Bâle part légèrement avantagé. Le public qui se déplacera depuis les bords du Rhin sera sans doute très nombreux et cet appui peut jouer un grand rôle sur le plan moral. D'autre part, Bâle est une équipe jouant collecti-

vement. Elle n'a que peu de points faibles. La défense est très à son affaire. Elle ne s'est inclinée que très peu souvent lors de ces dernières rencontres. L'attaque, quant à elle, est assez percutante, puisque lors des six derniers matches elle a marqué une moyenne de trois buts.

Quoi qu'il en soit, le Bâle de ces derniers temps est plus incisif que ce Zurich enfermé dans un carcan

tissé par un homme dépassé par les événements.

C'est la raison pour laquelle nous donnerons un petit avantage à l'équipe rhénane.

Mais en Coupe, tout est possible. Espérons pour le spectateur neutre que le spectacle sera de bonne qualité. En fin de compte, c'est l'essentiel.

Michel HUBER.

FOOTBALL Du football au cinéma

L'international Luigi Riva, ailier gauche de Cagliari, champion d'Italie 1969-1970, et premier marqueur du dernier championnat, tournera un film après les Championnats du monde de Mexico, auxquels il participera avec la « Squadra Azzurra ».

Le footballeur, considéré comme l'un des meilleurs joueurs européens, a été engagé par le producteur Dino de Laurentis, pour tourner un film sur sa vie. Un contrat de principe a été signé par Riva, avec l'approbation de la ligue de football, de son club et de l'entraîneur de celui-ci, M. Manlio Scopigno, qui figurera parmi les conseillers techniques du film. Celui-ci sera tourné notamment à Leggiano, petite ville de la province de Varese (Lombardie) où Luigi Riva est né voici vingt-cinq ans. Le film sera dirigé soit par Damiano Damiani, soit par Alberto Lattuada.

On rappelle, à ce propos, qu'un autre international italien, Gianni Rivera, attaquant de l'AC Milan, avait tourné un film, produit par Dino de Laurentis: « Idoles à contre-jour ».

CHAMPIONNAT SUISSE UNIVERSITAIRE

Mercredi s'est déroulé à Zurich le premier match du tour éliminatoire du Championnat suisse universitaire. L'Université de Lausanne a battu le Poly Zurich par 5 buts à 4. Rappelons que jeudi 21 mai, à 16 heures, sur le terrain de Bois-Gentil, à Lausanne, nos universitaires lausannois retrouveront l'Uni Berne.

DANS LES SÉRIES INFÉRIEURES

Montreux, Salquenen et City Genève participeront aux finales de promotion. Renens et Assens, Beauregard et Fétigny, Audax, Couvet et Fontainemelon devront attendre la dernière journée du Championnat

pour savoir qui sera finaliste, des matches de barrage ne sont pas impossibles! Rappelons que les finales débuteront le dimanche 24 mai.

D'autre part, quelques équipes devront combler leur retard, en jouant samedi 16 mai et lundi 18 mai, c'est le cas d'Assens qui rencontrera Valloirbe (samedi) et Yverdon II (lundi). Les gars du Gros-de-Vaud ne doivent pas perdre un point s'ils veulent enlever le titre. Classement: 1. Renens, 20-31, 2. Assens 18-28. Sont relégués en troisième ligue: Bursins, Yverdon II, Port-Valais, Morat et Etoile Chaux-de-Fonds. En sursis Versoix.

HOCKEY SUR GLACE

Nouvel entraîneur au Genève-Servette

Le HC Genève-Servette a engagé, pour succéder à Yves Laurendeau, le Canadien Jean Cusson, 28 ans, comme entraîneur. Cusson, qui parle le français et l'anglais, faisait partie de l'équipe nationale canadienne qui a participé aux Championnats du monde 1966 et 1967.

AUTOMOBILISME

L'état de santé de Denis Hulme

Le Néo-Zélandais Denis Hulme, champion du monde en 1967, qui a subi des brûlures aux deux mains à la suite d'un accident survenu sur la piste d'Indianapolis, sera hospitalisé pendant une semaine.

Le Dr Thomas Hanna, de l'hôpital d'Indianapolis, a déclaré qu'il était « extrêmement improbable » que Hulme puisse participer aux essais qualitatifs des « 500 miles », qui auront lieu du 16 au 24 mai et certainement pas non plus à la course proprement dite qui se tiendra le 30 mai.

« Je ne sais pas si je serais capable de conduire bientôt », a déclaré Hulme, qui a ajouté: « Ce n'est pas que j'ai très mal mais j'ai comme la sensation d'avoir attrapé un mauvais coup de soleil ».

Lausanne - Bellinzone à la Pontaise ATTENTION AU FAUX PAS...

Lausanne ne peut plus se contenter du rôle d'observateur qui était le sien il y a quelques semaines encore. En effet, la situation a évolué de telle façon que la perte du moindre point peut être fatale.

Pour l'instant, les Lausannois occupent la deuxième place au classement derrière Bâle qui n'a qu'un petit point d'avance. C'est dire que les hommes de Vonlanthen ont encore toutes leurs chances de décrocher le titre.

Pour cela, il convient de gagner ce soir contre Bellinzone. Les Tessinois, en position précaire ne viendront pas en victimes expiatoires. Bien au contraire, ils lutteront jusqu'au bout pour tenter de remonter dans des eaux plus calmes.

Pour les visiteurs la chose ne sera pas facile. Toutefois, Lausanne devra veiller au grain.

La contre-performance de Wettingen doit leur mettre la puce à l'oreille. Ce que les Argoviens ont raté de peu, les Tessinois peuvent l'obtenir.

Cependant, les joueurs locaux partent avec les faveurs de la cote. Mais attention aux faux pas...

M.H.

53^e TOUR D'ITALIE

Le départ sera donné lundi

Lundi de Pentecôte, le départ du 53^e Tour d'Italie sera donné dans la station balnéaire de San Pellegrino, terme au cent cinquante coureurs répartis en 15 équipes. A partir du 13 mai donc et jusqu'au 7 juin, les coureurs couvriront 3311 kilomètres en 20 étapes, avec un seul jour de repos, le mercredi 27 mai. Par rapport à l'année dernière, cette édition 1970 du « Giro » sera plus courte, en kilomètres et en temps. Cinq étapes seulement dépasseront les 200 kilomètres — la plus longue étant la 14^e avec 218 kilomètres — alors que la plus courte s'étend sur 120 kilomètres, placée le neuvième jour. Ainsi, la course de cette année s'annonce particulièrement ouverte et rapide. La suppression de longues étapes de transition devant favoriser une lutte de tous les instants.

Une fois de plus, le Belge Eddy Merckx, s'impose comme le favori logique de l'épreuve. Solidement entouré par ses coéquipiers belges et italiens, Eddy Merckx semble être en mesure de mener à bon terme son combat « contre tous ». Longuement sollicité par les organisateurs avant de donner son accord, le champion belge fera certainement une nouvelle démonstration de sa suprématie incontestée. A u x côtés d'Eddy Merckx, les meilleurs routiers italiens seront également de la partie, à l'exception de Gianni Motta, incomplètement remis d'une opération au genou. Mais le danger pour Merckx devrait venir non pas des Italiens mais de ses compatriotes. En particulier, Walter Godefroot, qui sera certainement promu chef de file en raison de la méforme de Felice Gimondi. D'autre part, Godefroot pourra s'appuyer sur une équipe très solide, avec notamment le Belge Tony Houbrechts et les Italiens Balmain, Schiavon et Zandegu.



La lecture des journaux est un enrichissement

QUATRE SUISSES AU DÉPART

Quatre Suisses seront également au départ de ce « Giro ». Louis Pfeningger, qui a démontré dans le récent Tour de Romandie une forme

chronique lausannoise

XVe Festival de Beaulieu

Le Harkess Ballet de New York assez inégal jeudi, présentait pourtant à par la très dynamique New-Export Opus Jazz de Jérôme Robbins, un ballet parfait, tant par la chorégraphie que par les décors, les costumes et les éclairages: « Sebastian », livret et musique de Gian-Carlo Menotti, chorégraphie de John Butler.

Lone Isackson, la courtisane et Lawrence Rhodes, Sebastian, en furent les merveilleux interprètes.

L'Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction de Daniel Stirn se distingua particulièrement, en ouverture de programme avec « Madri-

galesco » sur une musique de Vivaldi.

La chorégraphie correspondait malheureusement peu à l'esprit de l'œuvre, elle comportait des lourdeurs qui devaient certainement entraver les danseurs.

Un pas de deux « Le Diable à quatre », d'Adam, dans un style nettement dépassé, exécuté pourtant par un très beau technicien, Helgi Tomasson ne passait pas la rampe. Sa partenaire d'ailleurs, ne montrait pas les mêmes qualités, surtout dans ses mouvements de bras.

Nous reviendrons tout prochainement sur le spectacle de vendredi.

Michèle TORRIONE.

Notre journal vous plaît!
Alors faites-le connaître autour de vous.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LAUSANNE THÉÂTRE DE BEAULIEU

Samedi 23 mai à 20 h. 30

Unique représentation du

BALLET DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

SPECTACLE GEORGES BALANCHINE
ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
Direction: ARMIN JORDAN

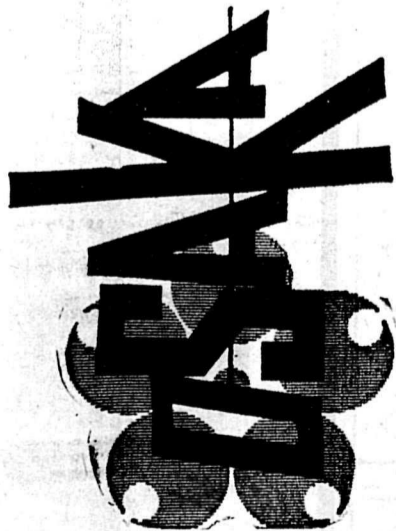
PROGRAMME

Sérénade (P. Tchaïkovsky/G. Balanchine)
Les Quatre Tempéraments (P. Hindemith/G. Balanchine)
Symphonie en ut (G. Bizet/G. Balanchine)

avec PATRICIA NEARY (New York City Ballet) - FRANCIS SINCRETTI (Opéra de Hambourg) - CLAUDINE KAMOUN - JOSETTE MENNECIER - ANNE SAINT-POL - ANNE SARLAT - CHRISTL SIESZ - DAVID ALLEN - WILHELM BURMANN - PIERRE POLLIAND - JEAN-MARIE SOSSO et le corps de ballet

Bureau central de location: THEATRE MUNICIPAL DE LAUSANNE (22 64 33).
Agences à Lausanne: FETISCH FRERES, Grand-Pont; BONNARD & Cie S.A.

22-1954



wagons-lits

vous proposent

COOK

**18 jours en
Extrême-Orient**

Bangkok, Hong-Kong, Taïpeh,
Tokio, Kyoto, Osaka Expo'70

30 juillet - 16 août Prix: Fr. 4495.—

BULLETIN A REMPLIR

Prérez d'adresser ce bulletin sous pli fermé à Wagons-lits Cook, Voyage en Extrême-Orient, 7, Grand-Chêne, 1002 Lausanne.

Nom, prénom:

Adresse:

No tél.:

désire recevoir, sans engagement, la documentation concernant le voyage en Extrême-Orient.

désire participer au circuit prévu, du 30 juillet au 16 août.

se joindrait éventuellement à un groupe voyageant à fin août.

Pour personnes)

Date

UN APPARTEMENT A LA MER
oui, mais pas "n'importe lequel,"

à PIETRA LIGURE
MILANOMARE
a pensé "Suisse,"
tant par la qualité que par le confort

Complexe résidentiel encadré par des oliviers
Appartements de 2 à 4 pièces avec terrasses, caves, garages,
jardins d'enfants, piscine, tennis
Hôtel - Restaurant de 1^{er} ordre

Manifestations valaisannes à Pietra Ligure

Que voilà de belles occasions pour visiter

MILANOMARE !

Pour tous renseignements :

OPIRIS, avenue du Grand-Saint-Bernard 11 B, ☎ (026) 2 16 93
1920 Martigny

P 5007

LA FEDERALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Nous informons le public en général et notre fidèle clientèle en particulier que notre agent général du Valais, M. Albert Zermatten, après 27 ans d'activité et de grand dévouement pour notre Compagnie, a pensé bien faire en quittant son poste le 30 avril 1970, cela dans l'intérêt de sa santé. Nous tenons, en conséquence, à bien le remercier pour tout ce qu'il a fait, pour « ses bons et loyaux services », et lui souhaitons une longue et heureuse retraite. Dès le 1er mai 1970, nous avons nommé agent général

Téléphone (027) 2 20 55
Avenue de la Gare 31 - 1951 SION
Téléphone (27) 2 20 55

M. KITTEL, qui est un assureur avisé, occupe depuis quelques années un poste de confiance auprès de notre Compagnie. Il sera à même de vous conseiller et de répondre à tous vos désirs dans le domaine de l'assurance.

MISE AU CONCOURS

L'Etat du Valais met au concours un poste de

secrétaire-dame

au Service de la santé publique.

Conditions : Diplôme d'une école officielle de commerce ou certificat de capacité d'employée de commerce.
Langue maternelle : Française ; connaissance de l'allemand.
Entrée en fonctions : Immédiate.
Traitement : L'Office cantonal du personnel donnera les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service, rédigées sur formule spéciale, fournies sur demande par l'Office cantonal du personnel, à Sion, devront être adressées à ce dernier jusqu'au 30 mai 1970.
Sion, le 12 mai 1970.

L'Office du personnel du canton du Valais.

Abonnez-vous au Confédéré

On demande à louer

CHALET

appartement exclu,
2 chambres, pour juillet.

Tél. (022) 35 87 62.
P 6

CANAPÉ Louis-Philippe

à vendre Fr. 300.-,
ainsi que

Channes valaisannes (série)

Tél. (027) 8 10 63.
P 36-35589

Gardien de nuit à Sécouritas S.A.

Votre nouvel emploi bien rétribué si vous vous annoncez au téléphone (021) 22 22 54, rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne. (Préciser localité préférée.)
OFA 60.781.003

Mayens de Riddes TERRAIN A BATIR

de 800 m², à vendre à proximité de la route des Mayens.

Prix et conditions à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-90523, à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

terrain de 18000 m2 environ

à Fr. 5.50 le mètre carré, en partie arborisé, ainsi que bâtiment d'habitation, grande et écurie.

Prix à discuter.

A liquider pour raison d'âge. Région : Saxon - Martigny.

Pour tous renseignements, s'adresser au No (026) 6 23 34.

ASSA 32

A louer, à proximité de la PLACE CENTRALE, à MARTIGNY

local commercial de 38 m2

avec vitrine d'exposition.

Libre dès le 1er juillet 1970.

Renseignements auprès de la Fiduciaire de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, 24, place du Midi, 1950 Sion.
Téléphone (027) 2 34 45.

elna lotus

M. WITSCHARD

Martigny - Rue de l'Eglise P 7601 S

Boutons, acné, rides

Confiez votre peau à l'esthéticienne diplômée de

l'Institut Sandra Saint-Maurice

Téléphone (025) 3 61 62

En toutes circonstances jour et nuit

TELETAXIS DE L'OUEST

SION Tél. (027) 2 26 71 Ch. Loye
P 4421 S

LIMONADE
MORAND
MARTIGNY



LA LIMONADE qu'on aime !

TROILLET & Cie SA BANQUE Martigny

Capital et réserves : 8 millions

LIVRET DE PLACEMENT

5%

UN RENDEMENT ELEVE A COURT TERME
(Dépôt minimum : Fr. 5000.-)

Facilités de retraits
Téléphone (026) 2 27 77
13 bis, avenue de la Gare
P 803 S

VOUS TROUVEREZ DES SERIES D'ARGENTERIE SPLENDIDES ET SURTOUT AVANTAGEUSES CHEZ CONSTANTIN FILS SA SION
P 3006 S

TERRAIN MAGNIFIQUE

à vendre dans remaniement parcellaire à Vétroz, 4752 m², en bordure de route goudronnée, eau, égouts, électricité. Convient pour villa.

Prix raisonnable.

Téléphone (027) 8 10 69.
P 36-35590

M. WITSCHARD

Rue de l'Eglise 5
MARTIGNY
Téléphone (026) 2 26 71

elna est plus sûre



commandée électroniquement, elle coud vite et lentement les tissus fins comme les plus épais, avec la même force de pénétration.

Le Casino, Sierre, cherche

SOMMELIÈRE et FILLE D'OFFICE

Téléphone (027) 5 16 80

P 36-1224

A vendre

FORD TAUNUS 20 M

parfait état de marche, livrée expertisée, avec garantie, radio Fr. 4200.-, facilités de paiement, crédit total ou partiel.

Téléphone (026) 8 11 69.

P 36-7602

FULLY

A vendre en bordure de route principale

DÉPÔT COMMERCIAL

de 3600 m², avec installation frigorifique.

Ecrire sous chiffre P 36-90528, Publicitas S.A., 1951 Sion.

P 36 90528

TERRAIN

On cherche une parcelle 600 à 800 m² pour construction d'un chalet. Région Ovronnaz-Mayens de Riddes. Paiement comptant. **URGENT.**

Tél. le soir de 19 à 21 h. (021) 22 09 26.

OFA 23L

STANDING 75 assurance maladie 75 STANDING 75

mutuelle vaudoise

vaudoise vie

Jean Schneider
Agence générale
10, rue des Cèdres, 1951 Sion
Tél. (027) 2 33 55

Daniel Roduit
Inspecteur
5, rue du Léman, 1920 Martigny
Tél. (026) 2 24 41

Bernard Coudray
Inspecteur, 1917 Ardon
Tél. (027) 8 11 44

Joseph Vogel
Inspecteur
8, La Pelouse, 1950 Sion
Tél. (027) 2 03 31

Réelle occasion

à céder

MOBILIER COMPLET NEUF comprenant :

— 1 chambre à coucher classique, bouleau pommelé
— 1 armoire, 3 portes, grand lit.
Possibilité d'échange contre lit-jumeau, literie et couvre-lit.

SALON

comprendant :
— 1 divan transformable en couche 4 places
— 2 fauteuils et 1 table.

SALLE A MANGER

comprendant :
— 1 meuble combiné
— 1 table avec rallonge, 6 chaises.

CUISINE

comprendant :
— 1 table avec rallonge et tiroir, 2 chaises et 2 tabourets.

L'ensemble recouvert de formica et avec pieds chromés.

Prix exceptionnel : 4950 francs
Tél. (027) 2 54 25

Le Conseil fédéral se prononce sur un défrichement très discuté

BERNE. — Par décision du 5 mai, le Conseil d'Etat du canton de Schwyz a autorisé le défrichement d'une surface de forêt de 2410 mètres carrés au lieu-dit « Schiller ». A Brunnen, en vue de la construction de bâtiments sur le terrain appelé « Schillermatte ». La ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national, la section de la Suisse centrale de cette ligue est la Ligue schyzoïse pour la protection de la nature ont fait un

recours commun contre cette décision auprès du Conseil fédéral. La Ligue suisse pour la protection de la nature a déposé un recours semblable. Ces associations demandent de conférer à leurs recours un effet suspensif, de faire arrêter immédiatement tous les travaux de défrichement et de construction et d'annuler la décision attaquée par celle-ci est contraire à la loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts ainsi qu'à l'ordonnance d'exécution y relative.

Le Conseil fédéral avait en premier lieu à examiner la question à raison de la compétence. Se fondant sur les résultats de cet examen, il a annulé la décision du gouvernement de Schwyz accordant l'autorisation de déboiser le bien-fonds en cause et a invité le canton de Schwyz à sou-

Un motocycliste mortellement blessé

WINTERTHOUR. — Jeudi soir, à Winterthour, un motocycliste de 25 ans, M. Fridolin Menzi, de Winterthour, a été happé par une voiture et si grièvement blessé qu'il est décédé peu après à l'hôpital cantonal.

Un ouvrier tombe dans un ravin

INTRAGNA. — Jeudi, un ouvrier, occupé sur le chantier d'une entreprise de Bellinzzone qui construit un nouveau pont sur la route menant à Intragna, a été victime d'un grave accident. Pour des raisons encore inconnues, il doit avoir glissé et a été précipité dans un ravin d'une profondeur de dix mètres. Grièvement blessé, l'ouvrier a été transporté à l'hôpital de Locarno où il devait décéder dans la soirée.

mettre la demande de défrichement à l'inspection fédérale des forêts qui est compétente pour prendre la décision.

Manifestation à Genève

DÉPUTÉS ARRÊTÉS

L'entrée des Américains au Cambodge n'a pas fini de faire du bruit. Un groupuscule de gauche avait décidé d'organiser une manifestation pacifique à Genève à ce sujet. Celle-ci n'avait pas été autorisée.

A 18 heures, près de trois cents personnes s'étaient rassemblées sur la place du Molard. La police effectua plusieurs appels par haut-parleur. Malgré cela, les manifestants restèrent sur place.

A plusieurs reprises, les forces de l'ordre menacèrent de charger. Ce qu'ils firent à 19 heures. Plusieurs personnes furent alors arrêtées, dont un député socialiste, M. Bossi et un député popiste dont on ignore le nom.

Devant l'action de la police, les manifestants se dispersèrent. Une partie de ceux-ci se retrouvèrent à la rue Terreaux-du-Temple.

Les policiers chargèrent à nouveau et arrêtèrent encore un député M. Torrel.

Selon nos informations, un photographe aurait été blessé au cours de la mêlée.

Notons que pour la première fois en Suisse une barricade a été élevée par les manifestants, ceci avec différents objets.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous ignorons la suite qui sera donnée à cette affaire.

NRL.

IMPORTANT CONGRÈS MÉDICAL À MONTREUX

De l'allergie au rejet des greffes

MONTREUX. — Près de 200 médecins spécialistes venus d'une vingtaine de pays ont tenu de mardi à samedi à Montreux le huitième colloque du collège international des allergologues, sous la présidence des docteurs P. Kallos (Suède) et A.-L. de Weck (Suisse). Les discussions ont porté sur les allergies classiques (rhume des foins, asthme, urticaire, eczéma, bronchite allergique), sur les formes modernes d'allergies dues à la pollution de l'air et à l'emploi croissant de substances chimiques dans les produits ménagers et de beauté, sur l'immunologie et sur le phénomène de rejet des greffes d'organes humains.

Il ressort des études médicales qu'une personne sur dix est aujourd'hui atteinte d'allergie dans les pays industrialisés. En France seulement, dix millions de journées seulement sont perdues chaque année du fait de cette forme de maladie. Les allergies cutanées sont en augmentation

chez les femmes à cause des nouvelles substances chimiques entrant dans la fabrication de certains produits de nettoyage pour la cuisine et la lessive et de certains produits de beauté comme les laques à cheveux, vernis à ongles, rouges à lèvres, crèmes, poudres et fards.

Les travaux présentés à Montreux laissent entrevoir la possibilité d'influencer le système de défense de l'organisme, ce qui pourrait avoir des conséquences bénéfiques dans la lutte contre différentes formes d'allergies, voire contre le cancer et contre le rejet des transplantations.

Ne bâillonnez pas cette femme !

(Suite de la page opinions)

Il semble qu'une détenue, condamnée pour de justes motifs, mais qui a subi sa peine, ne mettrait pas l'administration en péril, si l'un de ses représentants acceptait de participer à un débat sur le régime qu'elle a subi et cela hors de sa présence.

D'une manière générale — en guise de parenthèse — je m'étonne de voir nos diverses autorités, se distancer du peuple en dehors des périodes électorales.

En France, un ministre, M. Michel Debré, et M. J.-J. Servan-Schreiber, se sont affrontés publiquement, puis ils ont accepté de répondre aux questions de jeunes auditeurs, réunis en fer à cheval, dans la même salle, sous l'œil des caméras.

Aux Etats-Unis, M. Nixon est sorti de la Maison Blanche aux petites heures du matin, pour nouer le dialogue avec les étudiants réfractaires à sa politique.

Chez nous, on dirait que la plus vieille démocratie du monde est devenue aphone, à force de chanter : « Liberté, liberté chérie ! »

Les citoyens sont dans des tours et les magistrats dans des tours d'ivoire.

C'EST au mois de février qu'a eu lieu l'enregistrement du forum auquel nous avons pris part.

Il faisait corps avec l'interview elle-même et, techniquement, on ne peut les dissocier l'un de l'autre.

Tout a été pris « en direct » sans espoir de retouches.

Cinq minutes... avait-on dit à cette jeune femme et dans ce laps de temps où tant « d'orateurs » se perdent dans leurs notes ou s'égarant dans des impropriétés de termes, elle a tout de suite trouvé le ton juste.

Elle a continué, sans papier, à exprimer « sa vérité », qu'il ne faut pas confondre avec la vérité, et cela sur un ton si prenant que les techniciens, habitués pourtant à tout, ne pouvaient détacher leurs yeux de son visage.

Jamais encore on n'avait assisté à une telle densité d'écoute.

Cette jeune femme « crevait l'écran » avec une présence, une simplicité, une dignité qui commandaient le respect.

Pas de littérature, pas de sentimentalisme, pas d'éloquence, une confession nue et si dépouillée qu'elle en devenait par moment presque dure.

Elle ne s'attendrissait pas sur son sort, car c'est à peine si une émotion furtive transparaissait à travers le frémissement d'une phrase ou rendait

RENÉ PAYOT N'EST PLUS

Il s'était acquis à la radio, pendant la guerre, une audience internationale

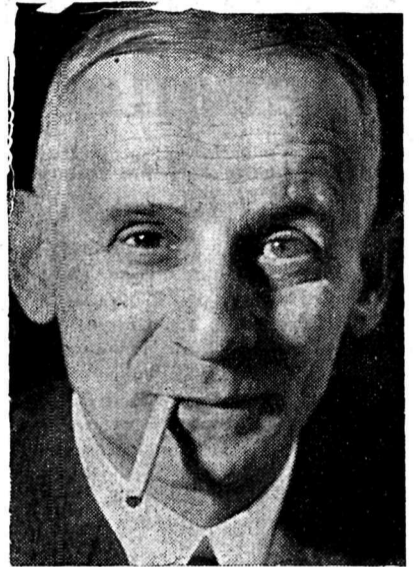
M. René Payot, journaliste, est décédé vendredi à l'hôpital cantonal de Genève, dans sa 76e année.

Vaudois, originaire de Corcelles-Concise, M. René Payot, qui était certainement le plus réputé des éditorialistes et chroniqueurs politiques de Suisse romande, est né le 11 août 1894.

Tout d'abord rédacteur au « Courrier de Vevey », journal qui, aujourd'hui n'existe plus, René Payot est pendant la Première Guerre mondiale correspondant en Afrique du Nord du « Journal de Genève ». Aussitôt après 1914-1918, il est dépêché par ce même quotidien, comme envoyé spécial en Allemagne, agitée alors par des courants révolutionnaires. Il rencontre ainsi le poète Kurt Eisner, président du Soviet mis en place en Bavière, qui souhaite faire de lui son ministre des affaires étrangères.

Après avoir été pendant sept ans environ rédacteur parlementaire à Berne, M. René Payot est nommé au « Journal de Genève » où il tient la rubrique de politique suisse. En 1933, il devient rédacteur en chef de ce quotidien, succédant à M. William Martin, puis, en 1942, directeur général du journal.

En 1944, René Payot est correspondant de guerre du « Journal de Genève » auprès de l'armée « Rhin et Danube », que commande le maréchal de Lattre de Tassigny avec lequel il se lie d'amitié tout en travaillant pour le « Journal de Genève », il s'occupe de l'Agence télégraphique suisse dont



il sera de 1944 à 1968, vice-président du conseil d'administration.

Pendant de très nombreuses années, René Payot présente régulièrement des exposés à la Radio suisse romande sur « la situation internationale ». Ses émissions sont très écoutées en France pendant l'occupation (1940-1944), et même encore pendant ces dernières années. Au lendemain de la guerre, d'innombrables villes et villages donnent son nom à une artère principale, en particulier en Alsace-Lorraine et dans le midi de la France. Ainsi, la ville de Besançon lui consacre une « place René Payot ». Il est citoyen d'honneur de plusieurs cités françaises, notamment de Belfort. Par ailleurs, il reçoit du gouvernement français la Légion d'honneur en 1946 et est élevé au grade de commandeur en 1958.

PORTRAIT DU JOUR

Général GRUSS

Il n'est pas trop tard pour rendre ici hommage à un grand ami de la Suisse, décédé au début de la semaine à l'âge de 77 ans : le général Gruss, qui prit une part active aux combats pour la libération de la France en 1944, sous les ordres directs du chef suprême de la 1re armée française, le général de Lattre de Tassigny.

Le général Gruss était d'ailleurs devenu l'un des plus fidèles amis et collaborateurs du prestigieux chef de Rhin-Danube qu'il accompagna, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans maintes tournées d'inspection.

Né en 1893 à Epinal, Raymond Gruss est un brillant saint-cyrien à la veille de la guerre de 1914-1918. Il gravit les échelons de la hiérarchie militaire et, après la défaite de juin 1940, il gagne l'Afrique du Nord. Là, il crée l'école de cavalerie de Hussein-Dey dont il assumera bientôt le commandement. Il fait en outre partie de l'état-major d'Alger.

Colonel, il se joint aux officiers supérieurs français sur le sol africain pour préparer l'armée de la revanche qui se battra en Italie sous les ordres de Juin et en France sous la conduite de de Lattre de Tassigny.

Le 15 août 1944, le colonel Gruss se trouve parmi les premiers soldats à débarquer en Provence puis, remontant rapidement la vallée du Rhône, il participe avec ses troupes aux durs combats de la trouée de Belfort.

En 1945, Gruss et ses soldats contribuent à la victoire finale par une avance foudroyante en Allemagne du Sud, en direction du réduit autrichien. Ils attaquent la poche de Colmar, passent le Rhin, traversent la Forêt Noire, franchissent le Neckar, arrivent les premiers sur les rives du Danube, participent à la prise de Sigmaringen, ultime refuge des membres de l'ancien gouvernement de Vichy, et, le 24 avril à midi, hissent le drapeau tricolore sur la vieille forteresse d'Ulm, cent quarante ans après les soldats de la Grande Armée.

La fin de la guerre surprendra le général Gruss au Tyrol.

Il sera dès lors et pendant deux ans le premier attaché militaire que la France libérée délègue chez nous. Cet officier supérieur, très cordial et bon vivant, saura vite se faire apprécier à Berne. Mais en 1947, les autorités de la IVe République font appel au général Gruss pour remplir les hautes fonctions de gouverneur militaire de Strasbourg. Il n'en oublie pas pour autant ses amis suisses et il sera, par exemple, aux côtés du général de Lattre de Tassigny pour accueillir chaleureusement à Mutzig, en Alsace, les délégués de Radio-Lausanne : Roger Nordmann et Paul Vallotton. Il accompagnera également de Lattre à Pully où l'ancien chef de la 1re armée française sera l'hôte du général Gulsan dans sa propriété de « Verte-Rive ».

Avec le général Gruss, la France a perdu un chef de valeur et la Suisse un ami.

J.-P. Tz.



BLACK & WHITE est le tabac classique d'une élite de fumeurs raffinés

Vous le constatez vous-même : les hommes de bon goût sont généralement fumeurs de pipe, très exigeants quant au choix de leur tabac. BLACK & WHITE, mélange classique composé des plus fins tabacs de Virginie et rehaussé de Latakia, est le tabac de cette élite!

Après avoir goûté BLACK & WHITE, des fumeurs nous écrivent spontanément :
 ■ Je l'ai définitivement adopté...
 ■ Je ne fume réellement plus que votre marque... qui est encore bien plus avantageuse.



Adoptez vous aussi le pipe — et BLACK & WHITE!

CHEQUE-TEST BLACK & WHITE

Exclusivement réservé aux fumeurs exigeants qui veulent découvrir les plaisirs de la pipe et des tabacs de nobles saveurs! Découpez et expédiez ce CHEQUE-TEST collé sur carte postale affranchie adressée à : PIPE-MASTERS' CLUB BURRUS, Mythenquai 28, 8027 Zurich.

Je fume actuellement le tabac suivant:

Nom, prénom _____
 Rue, no _____
 No postal, localité _____

André MARCEL.

IL Y A 14 ANS, AU NÜRBURGRING

Le Suisse Michel MAY fut sans doute le premier à équiper sa voiture d'un aileron stabilisateur

Il y a quatre ans, une voiture américaine de formule 2 faisait une entrée spectaculaire dans l'histoire du sport automobile en arborant un aileron qui, en l'espace de quelques semaines, allait faire une quantité d'adeptes parmi les principaux constructeurs : c'était, on s'en souvient, la « Chaparral ».

Adoptés maintenant sur une vaste échelle, les ailerons donnent aux bolides d'aujourd'hui un peu l'apparence d'avions.

Qui donc est à l'origine de cette invention, maintenant indispensable sur des voitures qui, tels les avions d'il y a trente ans, atteignent des vitesses proches de 400 kilomètres à l'heure ?

Il est difficile de répondre d'une façon précise à cette question. Mais il est certain qu'un Suisse fut parmi les premiers — sinon le premier — à adopter en course un aileron, ainsi que nous l'allons voir dans cet article.

Succès de curiosité mais commentaires moqueurs

C'était durant la saison sportive de 1956.

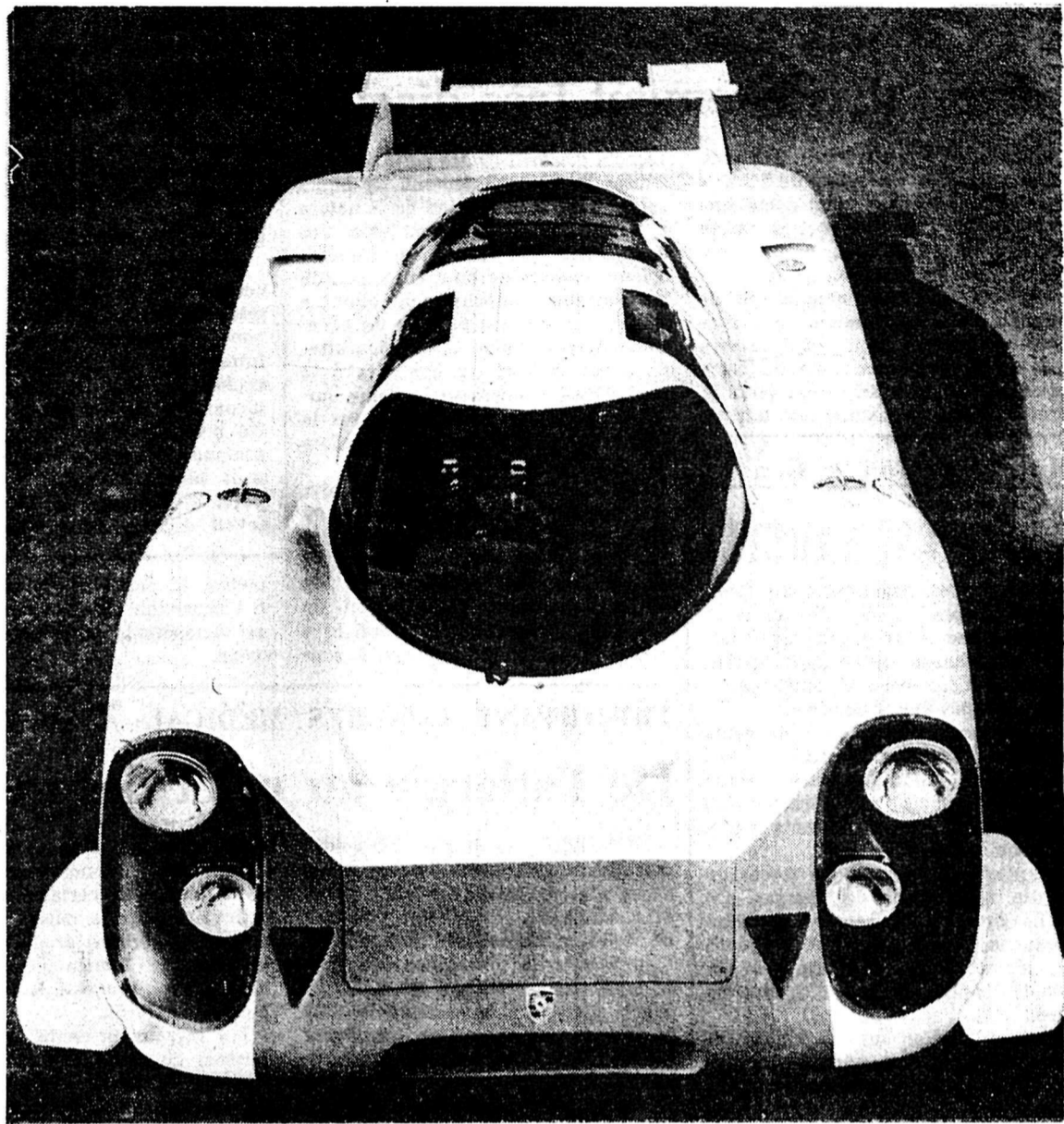
Dans la célèbre course des Mille Kilomètres du Nürburgring, on vit apparaître un spyder « Porsche RS 1500 » qui comportait, à l'arrière, un aileron surélevé commandé par deux barres parallèles.

Ce véhicule, qui obtint un certain succès de curiosité mais qui suscita également maints commentaires moqueurs, appartenait au pilote suisse privé Michel May. Ce jeune ingé-

nieur, qui devait par la suite se révéler fort brillant dans diverses courses internationales, avait imaginé un aileron stabilisateur sur une voiture dont les roues arrière avaient une fâcheuse tendance à dérapager dans les virages, étant donné que le moteur se trouvait placé encore trop à l'arrière.

Doté de son aileron, le spyder du coureur suisse présentait une meilleure adhérence au sol, mais il se trouvait un peu handicapé par cet engin rudimentaire et relativement lourd.

Néanmoins, un premier pas venait d'être accompli dans la technique



La « Porsche 917 » était pourvue, dans sa version initiale, d'ailerons stabilisateurs à l'arrière et de « nageoires » à l'avant, comme le montre cette photo.

par J.-P. THÉVOZ

des voitures de compétition en ce qui concerne une meilleure stabilité. Certes, un tel aileron n'ajoutait rien de bon à l'esthétique de la voiture ; il ne se révélait en outre pas indispensable sur une machine dont la vitesse de pointe ne dépassait guère 200 kilomètres à l'heure.

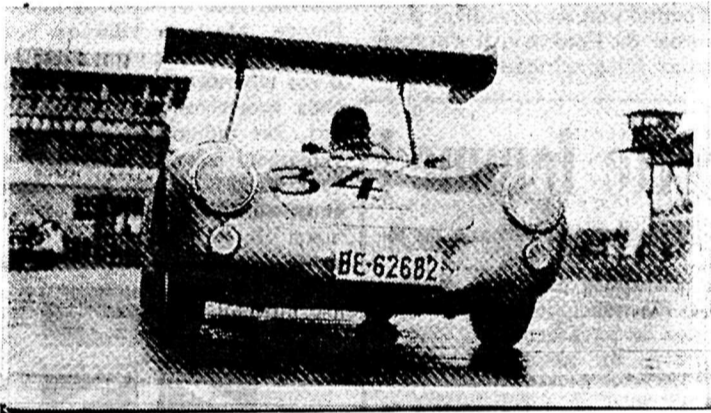
Pourtant, sur des bolides lancés bientôt à des vitesses nettement supérieures, l'accessoire imaginé par Michel May allait s'imposer une dizaine d'années plus tard, de la façon que l'on sait.

« nageoires » à l'avant, comme le montre l'une des photographies illustrant cet article.

Grâce à la timide tentative d'un Suisse, il y a déjà quatorze ans, on peut dire que notre pays a joué un rôle non négligeable dans l'esthétique des bolides d'aujourd'hui, une esthétique qui a déjà sa place au musée si l'on songe à la récente exposition organisée au Musée des Arts décoratifs de Paris sous le titre : « Bolide Design ».

Plus sa vitesse augmente et plus l'automobile rejoint l'avion. Jacques Rousseau l'a écrit : « Comme la voiture, l'avion doit rechercher un compromis, une sorte d'entente avec l'air qui apporte non seulement la vie au moteur, mais aussi le soutien sur lequel s'appuient ses ailes. Plus cette entente est étroite, et plus le mobile — voiture ou avion — acquiert son équilibre, sa beauté ».

J.-P. THÉVOZ.



Voici la première voiture apparue sur un circuit avec un aileron stabilisateur : il s'agit du spyder « Porsche » du Suisse Michel May.

vient de paraître

Le « Guide de la route Europe »

C'est à point nommé, au début de la nouvelle saison touristique que paraît le « Guide de la route Europe ». Sa conception inédite et la variété des sujets traités en font un ouvrage d'une incontestable originalité.

Parmi les multiples avantages qu'il présente, citons l'agencement pratique de la partie cartographique. Un système de volets rabattables permet de suivre un itinéraire sur plusieurs pages sans interruption. C'est ainsi qu'il fut possible de sauvegarder tous les avantages d'une grande carte routière en excluant tous les inconvénients qu'elle présente. En outre, cet ouvrage édité par sélection du « Reader's Digest » en collaboration avec le TCS offre

à l'automobiliste une foule d'informations précieuses. Qu'il s'agisse de dépannage, de secourisme, de prescriptions et de signalisation routières en Suisse comme à l'étranger, il est toujours de bon conseil.

Enfin, complétée par les articles sur le camping, le caravanning, les sports nautiques ainsi que par des précisions sur les trains-auto, les cols alpins et des planches illustrées de la faune et de la flore du continent et du littoral européens, cette publication touristique se distingue par la clarté de sa présentation et l'actualité de son contenu.

Service de presse sélection du « Reader's Digest » en collaboration avec le TCS, Case postale 499, 8021 Zurich.

Où l'auto rejoint l'avion

Comme on peut en juger par les photographies, l'aileron arboré en 1966 par le bolide américain « Chaparral » a incontestablement un air de famille avec celui qui, dix ans auparavant, équipait la « Porsche » du Suisse Michel May.

Bien sûr, le système américain était bien plus perfectionné : l'aileron, commandé par le pilote à partir du cockpit, avait deux positions, donc deux fonctions : horizontal, il était utilisé comme stabilisateur aux hautes vitesses ; vertical, il servait de frein aérodynamique.

Le système d'aileron de freinage avait été inauguré, on s'en souvient, aux Vingt-Quatre Heures du Mans de 1955 par la firme Mercedes dont les voitures « 300 SLR » étaient dotées d'un frein aérodynamique en forme de volet d'intrados, placé derrière le pilote et actionné par un vérin hydraulique commandé par un levier sur le tableau de bord du véhicule. Ce frein produisait une décélération de 0,27 G. à 240 kilomètres à l'heure.

Ainsi qu'on a pu le constater dans les premières épreuves comptant pour le championnat du monde 1970 des constructeurs, notamment à Monza, et ainsi qu'on le verra dans quelques semaines aux Vingt-Quatre Heures du Mans, la plupart des voitures ont adopté des ailerons et volets stabilisateurs à l'avant ou à l'arrière, fixes ou à incidence variable.

La « Porsche 917 », la voiture la plus puissante et la plus rapide sur les circuits cette année, était pourvue, dans sa version initiale, d'ailerons stabilisateurs à l'arrière et de

RENAULT

GARAGE DU CLOSELET S.A.
LAUSANNE Av. d'Ouchy 11, tél. 27 70 31

GARAGE DE CLARENS
VEVEY-MONTREUX : Rue du Lac 133, Clarens, tél. 61 30 05

La nouvelle **RENAULT 12** est arrivée!

Nous vous proposons de l'essayer.

CARROSSERIE
HENRI OSTRI

allasia S.A.

LAUSANNE - Place de Milan - Chemin des Bruyères 4
Téléphone (021) 26 24 45

BIENFACTURE **RAPIDITÉ**
60 108 002-9

SEULE L'AGENCE OFFICIELLE PORSCHE

peut vous garantir : reprise intéressante - prix intéressants - garanties d'usine - services
« La compétition au service de la clientèle »

GARAGE WICKY S.A. **LAUSANNE - Place du Tunnel**

60 950 001-4

Pays de Vaud

Après l'arrestation de Baden

Les deux enseignants lausannois et M. Krivine remis en liberté

L'enquête n'est cependant pas terminée

Les deux enseignants Bernard-John Bachelard et Olivier Parriaux, ainsi que le ressortissant français Hubert Krivine, appréhendés dans la nuit du 18 au 19 avril dernier à Ennetburgi (AG), ont été remis en liberté vendredi, annonce le Département fédéral de justice et police.

Hubert Krivine, libéré sous caution, a été refoulé du territoire suisse, et une interdiction d'entrer a été prononcée contre lui. L'enquête n'est pas encore terminée, conclut le communiqué du Département de justice et police. (Ats)

Dossier médical urgent oublié dans une cabine téléphonique

Jeudi soir, à 19 h. 30, un dossier bleu a été oublié dans la cabine téléphonique à l'angle de la rue Beau-Séjour et de la rue de la Grotte. Il contient des rapports médicaux présentant un caractère d'extrême urgence. La personne qui a pris soin de ce dossier est instamment priée de le remettre, dans les plus courts délais, au poste de police le plus proche ou de le faire parvenir par voie directe ou postale à l'adresse figurant sur les pièces du dossier. Elle recevra une récompense.

Genève: violente manifestation

Quelque 200 jeunes ont participé, vendredi en fin d'après-midi, à Genève, à une manifestation interdite par la police issues et saisissant les banderoles depuis environ un quart d'heure sur une place du centre de la ville, la police est intervenue en force, bouclant toutes les issues et saisissant les banderoles déployées parmi les manifestants. Quelques accrochages se sont alors produits entre les forces de l'ordre et les jeunes manifestants. Quelques-uns ont été amenés à l'Hôtel de police pour vérification d'identité alors que les autres manifestants étaient autorisés à quitter la place par petits groupes. (Ats)

Les sports

LE CIO NE RECONNAÎT PLUS L'AFRIQUE DU SUD

Par 35 voix contre 28 et trois abstentions, le Comité international olympique a retiré sa reconnaissance au Comité olympique d'Afrique du Sud. C'est un très grande surprise, une de plus dans cette 69e session du CIO à Amsterdam. Le problème se présentait de la manière suivante: depuis Tokio, les Sud-Africains n'étaient pas admis aux Jeux Olympiques, mais néanmoins le Comité olympique sud-africain continuait à être reconnu par le CIO.

L'argumentation des représentants de l'Afrique était la suivante: en retirant au comité africain le droit de se présenter aux Jeux, mais en continuant à reconnaître le Comité olympique d'Afrique du Sud, «vous commettiez une erreur de règlement, vous appliquiez une sanction sans avoir prononcé auparavant cette sanction.»

On pensait généralement, d'après tous les sondages effectués que la session plénière du CIO allait maintenir le statu quo, c'est-à-dire, non participation au Jeux, mais reconnaissance du comité national sud-africain. Il n'en a rien été. Hier matin, les participants à la session reconnaissaient que le dossier des pays africains avait été remarquablement plaidé alors que quelques erreurs d'appréciation avaient été commises par les représentants du comité national d'Afrique du Sud.

L'un des arguments des représentants des pays d'Afrique qui a le plus porté auprès des membres du CIO a été le fait que récemment le Comité olympique d'Afrique du Sud avait organisé à Bloemfontein des jeux athlétiques réservés uniquement aux athlètes blancs. Ces jeux avaient été d'ailleurs un fiasco puisque de nombreux athlètes des pays européens en particulier avaient refusé d'y participer. La théorie du Comité national sud-africain était la suivante: nous appliquons les lois de notre pays, mais nous avons fait tout ce que nous pouvons pour participer aux Jeux olympiques en respectant dans la mesure de nos moyens les ré-

glements de ces Jeux. Un autre argument en faveur des pays noirs d'Afrique a été le refus des autorités d'Afrique du Sud d'accorder

au joueur de tennis noir américain Arthur Ashe un visa pour participer aux Championnats internationaux de Johannesburg.

Giro: tous contre Merckx

Edy Merckx, celui que l'on appelle le meilleur coureur cycliste de tous les temps, est assurément aussi bon homme d'affaires que coureur consciencieux. Coureur pour une marque italienne, il savait que tôt ou tard la question du Tour d'Italie (qui débute lundi) reviendrait sur le tapis. En 1969 il avait quitté cette course sur le résultat positif du contrôle anti-dopage, alors qu'il dominait le Giro de la tête et des épaules, et que personne ne pouvait plus espérer le battre.

Ce fut le premier coup dur, la première chute du prodige du cyclisme international. Il était banni par la petite porte, et les coureurs qui se déclarèrent solidaire de lui le matin eurent tôt fait de l'oublier le soir: ce fut Felice Gimondi qui, héritant du maillot rose, remporta une de ses moins brillantes victoires. La vengeance de Merckx dans le Tour de France fut terrible: il ramena tous les maillots de leaders, du classement général au Grand Prix de la montagne. Merckx devait confirmer après ce tour mémorable son intention de ne plus participer au Tour d'Italie, qui sans l'apport d'une vedette comme lui, tournerait à l'ennuyeuse course nationale.

Mais les tractations allaient bon train: M. Torriani, directeur du Giro, mais aussi bien sûr ses employeurs italiens tenaient à voir figurer la vedette au programme de cette course. Devant Edy Merckx qui parlait plus que jamais de ne plus disputer cette course, peut-

être pour faire monter les prix, M. Torriani parla chiffres. La somme fabuleuse de 30 millions de lires est avancée. La réaction de la part des coureurs italiens a été vive. Ce sera donc dans une ambiance pour le moins tendue que cette 53e édition du Giro commencera, lundi matin, à San-Pellegrino. Pour Merckx, seule la victoire entre en cause: grâce à ses moyens extraordinaires, portera sur le dos la lourde responsabilité du «superfavori». Cependant, le Giro est toujours difficile à gagner pour un étranger: Koble, Clerici, Gaul, Anquetil et Merckx en 1968 furent les seuls à y triompher. Des accords tacites ont souvent lieu quand l'honneur d'un coureur de la péninsule est en jeu.

Si ses adversaires pris séparément sont impuissants devant lui, ils peuvent par une sorte de «sainte-alliance» s'opposer en bloc aux prétentions du merveilleux champion belge. La révolte contre sa supériorité peut amener les champions à courir uniquement contre lui: l'essentiel est qu'il perde. P. L.



Pompes Funèbres Générales S.A., Lausanne Maupas 6. Tél. 229201.

Convois funèbres

(Heures des honneurs)

LAUSANNE

- Mme Elisabeth Gigandet-Kammermann, 63 ans, av. de France 46, le 16, à 9 h., de la Chapelle de Saint-Roch.
- M. David Guyot-Feitve, 94 ans, Tour-Grise 20, le 16, à 10 h., de l'église cath. Sainte-Thérèse, Montoie.
- Mme Lucien Jaquier-Mornod, 64 ans, Borde 48, le 16, à 11 h., de l'égl. cath. Notre-Dame de Lausanne, Valentin.
- M. Gottfried Rüfenacht, 78 ans, av. d'Echallens 8, le 16, à 14 h. 45, à la Chapelle du Crématoire de Montoie.
- M. Fritz Arn, 63 ans, Ruchonnet 53, le 16, à 16 h. 45, à la Chapelle du Crématoire de Montoie.
- Mme Emma Howald-Mignot, 73 ans, ch. Sauges 37, le 16, à 17 h. 45, à la Chapelle du Crématoire de Montoie.
- M. Jules Lederrey-Gauthier, 75 ans, av. Mont-d'Or 38, le 16, à 14 heures, du Temple de la Croix-d'Ouchy.
- M. Paul Braillard-Steiger, 65 ans, Vulliemmin 24, le 19, à 9 heures, de la Chapelle de l'Hôpital.

CANTON

- M. André Longchamp, 45 ans, le 16, à 14 h. 30, temple de Bex.
- M. Ernest Gavillet-Porchet, 74 ans, le 16, à 15 h., église de Corcelles-le-Jorat.
- Mme Frieda Amaudruz-Buffat, 80 ans, le 16, à 14 h. 30, temple de Savigny.
- Marianne Estoppey, 9 ans, le 16, à 15 h. 30, temple de Champvent.
- Mme Adèle Rochat-Capt, 87 ans, le 16, à 14 h. 30, Grand-Rue 60, Le Sentier.

Pellicce Fourrure
Fourrure de qualité
Modèles haute couture
Choix riche et varié
Prix avantageux

 13, rue Haldimand, tél. 22 48 65-66
 17, rue de Bourg, tél. 22 48 67
 LAUSANNE
 et à Genève:
 FOURRURES ROYAL
 6-8, rue de la Confédération
 22-929

NIELSEN
 TAILLEURS
8 GRAND-CHENE
 LAUSANNE

TAPIS **lynedjian**
 LAUSANNE, 7, rue de Bourg BERNE

Journal suisse

Cafetiers, restaurateurs et hôteliers: un rapport annuel peu optimiste

La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a publié dernièrement son rapport annuel. Elle y fait état de nombreux problèmes dont les solutions sont encore en suspens: l'introduction du «service compris», l'augmentation du prix des vins indigènes, la carence de personnel, notamment étranger, et les questions salariales.

Si les sections cantonales des Grisons, de Berne, d'Uri et du Valais ont pris la décision d'introduire le pourboire et le service compris et que diverses sections locales d'autres cantons l'ont également fait, il n'en reste pas moins que la majorité des sections de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers préfèrent conserver l'ancien système qui laisse au client le soin de déterminer lui-même la taxe de service.

La Fédération constate qu'il faudra compter avec une augmentation des prix dans la restauration et l'hôtellerie. Augmentation due essentiellement à la majoration des salaires et au prix des vins indigènes. Les quantités produites en 1969 étaient en effet relativement faibles et comme la qualité était bonne, une hausse a suivi.

Le rapport insiste ensuite sur la situation du marché du travail. La Fédération

a adressé une requête au chef du Département fédéral de l'économie publique déplorant la situation intenable qui règne dans de nombreux établissements qui souffrent d'une pénurie chronique de personnel. La requête demande l'abrogation générale du statut des saisonniers remarquant à ce propos que l'hôtellerie a toujours employé un nombre considérable d'étrangers.

Des négociations se sont poursuivies entre les organisations patronales et salariales; elles devaient aplanir certains problèmes relatifs au droit du travail et aux assurances sociales. L'Union Helvetia qui représente le personnel a soumis à la Société suisse des hôteliers et à la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers une liste de revendications. Comme l'entente sur des points

importants n'a pas pu se faire, des conversations doivent avoir lieu cette année encore. Elles concerneront l'assurance vieillesse complémentaire, la protection des travailleurs, la politique des salaires, les prestations en cas d'accident, et le versement de la moitié des primes d'assurance accident par l'employeur.

2113 personnes ont participé au cours préparatoire pour l'obtention du certificat de capacité de la restauration et de l'hôtellerie. Les cours de perfectionnement ont connu une participation de 2324 personnes.

La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers s'est accrue pendant l'année 1969 de 569 membres, et dépasse ainsi le chiffre de 22 000. Pour la Suisse romande, c'est la section vaudoise qui compte le plus grand nombre de membres, soit 1683, la section du Valais en compte 1546, la section de Genève 936, la section de Fribourg 505, et celle de Neuchâtel 461. (Ats)

BERNE

Mise en garde de la FOMH

Le comité central de la FOMH a publié, au sujet de la manifestation syndicale perturbée le 8 mai, à Zurich, par un groupe de jeunes gens, un communiqué dans lequel il déclare notamment:

Les responsables de la FOMH considèrent que les méthodes d'action utilisées par ces provocateurs sont des atteintes graves à la liberté de parole et aux règles démocratiques. Les pamphlets distribués à maints endroits ont pour but de discréditer les travailleurs, le mouvement syndical et les militants.

Ces actions indignes sont intolérables dans un pays au sein duquel le mouvement syndical est un des plus sûrs piliers de la démocratie. De telles actions appellent les agissements des factions qui ont préparé le terrain aux dictatures hitlériennes et fascistes de sinistre mémoire.

La FOMH rappelle que la politique conventionnelle est un moyen de l'action syndicale et non son but et que cette politique est l'expression de la volonté de l'écrasante majorité de ses membres. (Ats)

Economie

IOS: 500 millions en moins

Le montant total des fonds gérés par l'IOS a fondu de près de 500 millions de dollars depuis le début de l'année, d'après les chiffres publiés à Genève par l'organisme financier. L'an passé, l'ensemble des 18 fonds d'investissements de l'IOS avait une valeur de 2,4 milliards de dollars. Cette perte — partiellement due à la chute des cours et aux remboursements de participation — n'a cessé de s'amplifier au cours des semaines après l'annonce que le groupe avait des difficultés. (Ap)

MADAME HENRI LOUIS DELAMURAZ

MONSIEUR ET MADAME JEAN-PASCAL DELAMURAZ ET LEURS ENFANTS ALAIN ET CAROLE

ont été sensibles à la part émouvante que d'innombrables amis et connaissances ont prise à leur douleur.

Ils les remercient profondément de leur réconfort.

Paudex et Lausanne, mai 1970.

La famille de

Monsieur Georges AMAUDRUZ-FAVRE

a le chagrin de faire part de son décès survenu à Paris, le 3 mai 1970 dans sa 78e année.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de

Monsieur René LERESCHE-LERESCHE

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie sincèrement de votre présence, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, et elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Ballaigues, mai 1970.

Madame Bruno BAY-MONNIN, à Prilly;

- Monsieur Mario BAY, à Lausanne;
- Monsieur et Madame Alfred CURCHOD-BAY, à Lausanne;
- Monsieur et Madame Adolfo O'CAMPO-BAY, leurs enfants Adolfo et Miguel, à Mexico;
- Mademoiselle Catherine CURCHOD, à Lausanne;
- Mademoiselle Irma BAY, à Turin;
- Monsieur et Madame Pierre BAY et leurs enfants, à Turin;
- Monsieur et Madame Agostino GIVONETTI et leurs enfants, à Biella;
- Madame Rose MONNIN-BONNOT, à Prilly;
- Monsieur et Madame Albert BASSIN-MONNIN, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Saphorin (Lavaux), La Chaux-de-Fonds et Lausanne;
- Mademoiselle Yvonne MONNIN, à Lausanne;
- Madame Suzanne MONNIN, à Pully;
- Monsieur et Madame André MONNIN et leurs enfants, à Ecublens, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et en Italie, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Bruno BAY

leur cher époux, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 14 mai 1970, dans sa 61e année, après une pénible maladie supportée avec courage et sérénité.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mardi 19 mai 1970.

Culte à la Chapelle du Crématoire, à 11 h. 15.

Honneurs à 11 h. 45.

Domicile mortuaire: chapelle Saint-Roch, Lausanne.

Domicile de la famille: chemin des Chardonnerets 11, 1008 Prilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.



suisse

SAMEDI

- 14.00 Un'ora per voi
- 15.15 Il saltamartino
- 16.15 Cours d'anglais
Slim John.
L'inconnu que Richard et son amie Stevie ont découvert dans le placard leur explique que le message qu'ils entendent provient d'un certain Dr Brain.
En constatant que l'inconnu ne mange pas — l'étrange appareil qu'il porte sur lui l'alimente — et qu'il continue à recevoir des leçons d'anglais sur son vidéographe, Richard comprend qu'il n'est pas un être humain, mais un robot...
- 16.35 Dessins animés
- 16.45 Le jardin de Romarin
- 17.05 (C) Samedi-jeunesse : Cap sur l'aventure
Aujourd'hui : La Libye, désert vivant, avec Freddy Tondeur.
- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 (C) La Suisse est belle
- 18.25 Madame TV : Dolores Blasco
Réalisation de Jean-Charles Pellaud. Dolores Blasco est aujourd'hui l'invitée de « Madame TV ». Femme sculpteur d'origine espagnole, vivant et travaillant à Genève, Dolores Blasco est connue surtout pour ses réalisations dans le domaine de l'art religieux contemporain — maquettes d'églises, ornementation statuaire de chapelles, etc.). Mais elle participe aussi au courant de la jeune sculpture genevoise et ses œuvres ont été exposées au Parc de la Grange. Il est difficile pour une artiste — et surtout pour un sculpteur — de vivre de son art. Dolores Blasco donne

- donc des cours de travaux manuels au Cycle d'Orientation, travail qui a l'agrément de lui laisser le temps de s'adonner à la sculpture, dans son atelier qu'elle a construit de ses propres mains.
- 18.55 (C) L'ornithologie
Coucous, Hiboux et Cie
scénario et réalisation : Tony Flaadt
- 19.30 Affaires publiques
(17e tranche)
- 19.55 Loterie suisse à numéros
(17e tranche)
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Caméra-sport
Nicolas Gilliard :
pourquoi la natation ?
une émission de Boris Acquadro et Bernard Vité
- 20.40 Aux premières loges : une bonne bonne, ça ne pousse pas sur un arbre, n'est-ce pas ?
de Ronald Miller, adaptation de Jacques Joël. Spectacle enregistré en public au Théâtre des Galeries à Bruxelles.
Dans le programme du Théâtre des Galeries, à Bruxelles (où cette pièce a été filmée en public), on trouve ces renseignements concernant l'auteur de « Une bonne bonne, ça ne pousse pas sur un arbre, n'est-ce pas ? » : « Age : (réel) inconnu ; (mental) : mieux vaut ne pas le citer... Nationalité : grand-bretonne... Profession : auteur (dramatique !) ; est recherché par toutes les polices sous l'inculpation d'attentat aux bonnes... »
En fait, Ronald Miller est déjà célèbre dans le monde du théâtre. Sa pièce la mieux connue du public français est « Comme un Oiseau... », qui fut jouée au Théâtre Antoine à Paris, avec Danielle Darrieux.
L'œuvre présentée ce soir fut créée à Londres le 5 décembre 1968 et accueillie assez froidement par la presse. Car cette pièce, visant uniquement à faire rire, est d'un genre très spécial, c'est une pièce d'actrice, c'est-à-dire que la même comédienne doit y interpréter neuf rôles différents !
- 23.00 Téléjournal
Le tableau du jour
- 23.10 C'est demain dimanche
- 23.15 Fin



france 1

- 12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas.
- 13.00 Télémidi
- 13.33 Magazines artistiques régionaux
- 14.00 Fin
- 15.00 Sports
- 16.00 Samedi et Compagnie
Une émission d'Albert Raisner.
- 17.20 Le petit conservatoire de la chanson
Une émission de Mireille.
- 17.50 Dernière heure
- 17.55 Le Schmilblic
Une émission-jeu de Jacques Antoine et Jacques Solness présentée par Guy Lux.
- 18.10 Histoire sans paroles
- 18.25 L'Alliance française
- 18.55 Pour les petits
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 Météo
- 19.25 Accordéon-variétés
Une émission d'André Laborie et Max Leclerc
avec André Verchuren
- 19.45 Information première
- 20.30 Cavalier seul
Une émission de Pierre Bellemare,
- 21.20 Maigret et son mort
« Les enquêtes du commissaire Maigret »
de Georges Simenon.
Une émission de Claude Barma.
Adaptation et dialogues : Jacques Rémy et Claude Barma.
Avec : Jean Richard : Maigret, Dominique Blanchard : Mme Maigret.
On appelle au téléphone le commissaire Maigret dans son bureau à la P.J. Une voix masculine, angoissée, lui demande du secours. L'homme ne dit pas son nom : des types le suivent depuis la veille, ils veulent le tuer.

Pour leur échapper, il court de café en café. Mais lorsque les inspecteurs se présentent aux adresses données, l'inconnu a disparu, il a dû s'enfuir sans attendre. Son signalement : un petit homme en imperméable beige avec un chapeau gris.
Dans la nuit, Police-Secours appelle le commissaire : un cadavre sorti d'une voiture jaune a été déposé place de la Concorde. C'est, à n'en pas douter, l'inconnu du téléphone. D'ailleurs les garçons d'un café le reconnaissent sur les photos prises à l'Institut médico-légal : il avait demandé une enveloppe, seulement une enveloppe avant de se précipiter au téléphone.
Maigret, grâce au témoignage d'une femme qui a vu la voiture jaune devant un modeste restaurant « Le Petit Albert » retrouve l'identité de « son mort » : Albert Rochain, le patron du restaurant. Il met en place tout un dispositif pour remonter la filière.
Un grand rouquin, venu errer devant l'établissement, est filé par la police jusqu'au « Lion d'Or », un hôtel où vivent, dans des conditions assez louches, des réfugiés étrangers. Au moment où le grand rouquin va entrer dans l'hôtel, il est abattu de deux balles de revolver. L'enquête avance difficilement. L'enjeu de cette lutte à mort, Maigret le devine, c'est le contenu de l'enveloppe postée (le fameux après-midi où il a appelé Maigret) par le patron du « Petit Albert ».

RADIO-TV

Rufenacht

mediator
et
grundig

Place du Flon 1 - Lausanne



france 2

- 17.45 Le Virginien
« Amnésie »
Réalisation : Don McDougall.
Scénario : Joy Dexter et Harry Kronman.
- 19.00 Actualités régionales ou Court métrage
- 19.20 Colorix
- 19.30 24 heures sur la II
- 20.30 Le Saint
« Le Collectionneur d'Art »
Avec : Roger Moore, Le Saint (Simon Templar) ; Ann Bell, Natasha ; Geoffrey Bayldon, Marcel Legrand.
Paris. — Une jolie jeune fille est attaquée dans une voiture. Le Saint intervient rapidement. La jeune fille, Natasha, explique que des voleurs voulaient lui dérober trois tableaux inconnus de Léonard de Vinci, que sa famille lui a légués, et qu'elle a l'intention de vendre à Marcel Legrand, collectionneur bien connu sur la place de Paris.
Mais alors, que le Saint se trouve chez Natasha, Marcel Legrand est annoncé. L'homme qui se présente n'est pas celui que Simon Templar a bien connu il y a quelques années. Qui est-il et où se trouve le vrai Legrand ?
- 21.20 Podium 70
Variétés
Aujourd'hui Jacques Dutronc présente son invité Bob Calafate et cinq candidats.
Réalisation : Roger Benamon.
- 22.35 L'événement des 24 heures
- 22.40 Caméra au poing
Ce soir : « Aux Iles Seyhelles » (Océan Indien).
Un film de Christian Zuber.
- 23.10 On en parle
Une émission de Jacques Chabannes
- 23.30 24 heures dernière
- 23.35 Fin



suisse

DIMANCHE

- 10.00 Messe
en Eurovision d'Oberwart.
- 11.05 Culte
en Eurovision d'Utrecht (Pays-Bas)
- 12.05 Fin
- 12.45 Bulletin de nouvelles
- 12.50 Tel-hebdo
- 13.15 Sélection
- 13.40 (C) Carré bleu présente Portrait d'artiste : Albert Yersin
Albert Yersin, peintre de classe internationale, mais mal connu dans son pays, la Suisse (il est né à Montreux), aurait mérité une émission plus longue ; cependant, pendant la demi-heure qui était accordée à la réalisatrice, le téléspectateur aura la possibilité de faire connaissance avec ce graveur doué d'une forte personnalité.
- 14.10 Il faut savoir
- 14.15 Le francophonisme
Un jeu sur la langue française.
- 14.45 Les classiques du dimanche présentent : L'île mystérieuse, de Jules Verne.
Adaptation de C. Santelli.
- 16.45 Cher oncle Bill
- 17.10 (C) Fête des Fleurs à Locarno
Cortège avec la participation de 20 chars allégoriques fleuris et les ensembles musicaux et folkloriques.
- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 Résultats sportifs
- 18.10 (C) Le léopard de Mdala
Un film de la série Daktari.
- 18.55 Présence catholique
- 19.15 Horizons
La continuité (2e partie).

- 19.45 (C) Carrefour international
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Le sixième sens
(5e et dernier épisode).
- 21.05 La longue étape :
La formation des maîtres. Une production de la Télévision française en collaboration avec les Nations Unies et l'UNESCO.
- 21.35 Jacques Marchais et ses chansons
accompagné par Tony d'Adario à la guitare et Bob Jacquillard à la basse. Certains critiques ont écrit que Jacques Marchais était, actuellement, le plus grand chanteur français... Sans chercher à établir une hiérarchie ni à décerner des palmes, après avoir entendu Jacques Marchais, l'on sait que quelque chose a changé, l'on a découvert ce qu'est un vrai chanteur, un pur. Sous un masque de barbu sympathique et nonchalant, Jacques Marchais recèle une force, une puissance, une rage presque, quand il chante Ferré ou Aragon, une force mêlée de douceur quand il interprète de vieilles chansons paysannes, des complaintes de prisonniers ou ses propres créations.
- 22.00 Mottensack
Un court métrage de Klaus Zaugg et Georg Radanovicz.
- 22.35 Bulletin de nouvelles
Le tableau du jour
- 22.40 Méditation
- 22.45 Fin

Dépannages télévisions
Service jour et nuit + samedi et dimanche

TÉLÉ-CLINIQUE

A votre service, techniciens qualifiés

Service

PHILIPS

et toutes marques

Tél. 23 82 66

22-1045



france 1

- 8.55 Télématin
Une émission de l'Actualité Télévisée
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux
- 10.00 Eurovision : Messe de Pentecôte
transmise d'Oberwart (Autriche)
- 11.05 Eurovision : Culte protestant à Utrecht (Pays-Bas)
- 12.05 Dernière heure
- 12.05 La séquence du spectateur
Une émission de Claude Mionnet
- 12.30 Gutenberg
Une émission d'Eric Ollivier et Robert Mugnerot
- 13.00 Télémidi
- 13.15 Les Galapiats
« Le Trésor du château sans nom » (2)
« Un grimoire et une énigme »
Scénario et dialogues : Pierre Gaspard-Huit
Par petits groupes, sac au dos, les « Sangliers » partent à la recherche d'un trésor... mais pas d'un trésor pour rire...
Avant le grand départ, le chef de camp, M. Santérioux, a emmené ses troupes à travers les rues étroites et pittoresques de Stavelot chez le professeur Félicien Carteret, ancien recteur d'université.
Le vieil homme, connu du monde entier par ses écrits historiques, a découvert, il y a plus de dix ans déjà, au cours de ses travaux sur le règne de Philippe Le Bel, un étonnant manuscrit inséré dans un vieux grimoire. L'écrit révèle qu'un important trésor a été caché dans la région.
- 13.45 Monsieur Cinéma
Une émission de Pierre Tchernia et Jacques Rouland

- 14.30 Télé-Dimanche
- 17.15 En route vers Rio
Un film de Z. McLeod
Scénario : Edmund Beloin et Jack Rose
Musique : Robert-Emmett Dolan
Avec : Bing Crosby ; Oscar Bob Hope ; Olive Dorothy Lamour ; Lucie Frank Saylen, Les Wiere Brothers Les Andrews Sisters (trio vocal)
Le trio burlesque de « La route de Zanzibar » (Bob Hope, Bing Crosby et Dorothy Lamour) sont les grands interprètes de ce film comique. Ils se rejoignent dans leur style loufoque tantôt en musiciens fantaisistes à la recherche de l'accord parfait, tantôt en acrobates sans talent renvoyés d'un cirque, tantôt en passagers clandestins d'un paquebot.
- 18.55 Le retour de Popeye
(Dessin animé)
- 19.05 Météo
- 19.10 Les trois coups
(Magazine du Théâtre)
Une émission de Lise Elina Max Favalelli et Paul-Louis Mignon
- 19.45 Information Première
- 20.10 Sports Dimanche
Une émission du Service des Sports
Réalisation : Solange Peter
- 20.40 Lucky Joe
Un film de Michel Deville
Scénario : Michel Deville et Nina Compane
d'après le roman de Pierre Vial-Lesou
Dialogues : Nina Compane
Avec : Eddie Constantine
Jean-Pierre Darras, Pierre Brasseur
Claude Brasseur, Christiane Minazzoli
Françoise Arnoul, Georges Wilson
- 22.10 Pour le cinéma
(Spécial Cannes)
Une émission de Frédéric Rossif et Robert Chazal
- 23.20 Télénuît
- 23.35 Fin

GUENIN RADIO TELEVISION

R. MOREL succ.

Mauborget 4 - Tél. 22 47 56
LAUSANNE



france 2

- 13.20 (C) Les animaux du monde
Les oiseaux et leur nid
(deuxième partie)
Une émission de François de La Grange
Présentation : Antoine Reille, et Marlyse Lowenbach
- 13.50 (C) Film : Sindbab le marin
Un film de Richard Wallace
Scénario original : John Twist
Musique : Roy Webb
Avec : Douglas Fairbanks Jr. ; Sindbad Maureen O'Hara ; Shireen Walter Slizak ; Melik Anthony Quinn ; L'émir de Daibul Georges Tobias, Jane Greer
- 15.45 (C) L'invité du dimanche
Une émission d'Anne Beranger
Aujourd'hui : René Simon
Réalisation : Jacques Audoir
- 17.45 Concert Orchestre national de l'ORTF
sous la direction de Marcel Couraud et l'Ensemble des Chœurs de l'ORTF
Direction artistique : Marcel Couraud
Quatre Pezzi Sacri pour chœurs et orchestre : Ave Maria, Stabat Mater, Laudi alla Vergine Maria, Te Deum (Verdi)
- 18.25 Reportage sportif
- 19.10 (C) Le Ranch
La Ville sans loi
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Variétés : The Young One's
Comédie musicale en version originale avec Cliff Richard et les Shadows
- Vers 22.00 Bibliothèque de poche
- 22.50 (C) 24 heures dernière
- 22.55 Fin



La session de printemps du Grand Conseil

LA GESTION EST VOTÉE

par Gérald RUDAZ

A l'unanimité, le Grand Conseil a approuvé hier matin la gestion administrative et financière de l'Etat pour 1969, après une discussion générale qui donna l'occasion à plusieurs députés de formuler remarques et suggestions sur la conduite du ménage cantonal.

M. Jean Actis (rad.), vice-président de la commission des finances, revenant sur quelques observations concernant les cas en suspens au Département des travaux publics, tint à préciser à ce sujet la situation de la commission des finances. Celle-ci ne peut par une page de texte de son rapport, qu'exprimer l'essentiel sur un département qui participe pour près d'un tiers au compte de l'Etat. M. Actis insista sur l'évolution rapide du budget et des comptes, qui postule des modifications dans le fonctionnement des commissions, en particulier de celle, permanente, des finances. Il convient que celle-ci puisse disposer de plus de temps avant chaque session, donc connaître plus tôt qu'actuellement le compte et le budget établis par le gouvernement. Celui qui permettrait d'intervenir plus utilement pour faire ses propositions avant le bouclage. On en veut pour exemple le cas de ces 3 200 000 francs passés par crédits supplémentaires, qui couvrent le paiement de subventions à des œuvres déjà réalisées. Concernant les moyens d'expression de la commission, M. Actis pense qu'il faut les revoir. La commission s'exprime par son président et ses rapporteurs — toujours issus du parti majoritaire, soit dit en passant. Malgré ce fait, la commission a toujours tenu à la cohésion et elle y est parvenue, ce qui lui permet d'aborder en parfaite objectivité des problèmes aussi importants que ceux ressortant aux finances publiques. Mais le volume du compte, l'engagement des sous-commissions préposées à l'examen des départements subordonnés, commandent de modifier et de compléter le rapport tel que présenté ces dernières années. Le Valais se rapprocherait ainsi de la procédure utilisée par exemple au Parlement fédéral et dans quelques cantons.

Rapporteur de langue française de la commission des finances, M. Frachebourg (CCS) aurait aimé connaître les considérants de la décision du Tribunal fédéral au sujet du recours contre les comptes 1968 qui lui avait été adressé. M. Lorétan, chef du département, se souvient seulement qu'il s'agissait d'un recours de M. Couchepin, qui a été repoussé par la Cour fédérale. M. Couchepin lui-même s'efforça de voler au secours de cette mémoire défaillante, dans le sens de l'information constructive à laquelle tendait la question de M. Frachebourg. Le problème était de savoir si certaines dépenses pour les routes — nous vous faisons grâce des motifs d'ordre juridique amenant cette question — ne doivent pas être votées par le peuple. Le Tribunal fédéral n'a pas traité cette question à la légère puisqu'il lui a consacré deux séances et un important échange d'écritures. Il a admis que les deux interprétations étaient possibles (voté par le Grand Conseil seulement ou également par le peuple) mais, il a écarté le recours parce que le législateur — soit le Grand Conseil — est le mieux à même de résoudre l'alternative.

Après avoir voté la gestion, les députés firent preuve de la même unanimité pour adopter les crédits supplémentaires, destinés à payer des arriérés.

NOS FORÊTS : PROTECTRICES ET... PRODUCTRICES

La révision de la loi forestière cantonale demandée par une motion Escher (ccs) est destinée à harmoniser ses dispositions avec celles, revues, de la loi fédérale. Mais, on se souvient que cet objet avait fourni l'occasion à M. Moren (ccs) de demander une révision fondamentale de notre loi en l'adaptant aux postulats du tourisme, et, surtout, à la souplesse,

en ce qui concerne les autorisations de déboisement, que commande la totale modification de l'affectation de nos forêts.

Celles-ci sont toutes protectrices, on le sait, puisque le canton compétent en matière de classification, en a décidé ainsi en son temps... pour obtenir le maximum de subventions. Faut-il revoir cette classification? La commission présidée par M. Escher, prouve que cela ne changera rien au problème si ce n'est de nous couper d'une appréciable source de recettes. M. Moren se rangea à cet avis, d'autant que la promesse formelle lui a été faite qu'un régime plus libéral entrerait en vigueur en matière d'autorisation de déboiser et qu'ainsi s'améliorera l'atmosphère entre forestiers et propriétaires de forêts, alors même que ces dernières demeureront toutes protectrices et, partant, productrices de subventions.

APPEL AUX ÉPARGNANTS

Le crédit pour l'adduction d'eau potable et l'irrigation à Ayent, n'a soulevé aucune remarque. Le Grand Conseil adopta également à l'unanimité le rapport de la Banque Cantonale du Valais ainsi que le décret concernant l'augmentation du capital de dotation de notre établissement cantonal.

A l'occasion de ces deux derniers objets de l'ordre du jour, M. Lorétan, chef du Département des finances, enseigna l'assemblée sur la situation du marché des capitaux et ses conséquences pour notre pays. Au terme de son exposé, M. Lorétan lança un appel à tous nos épargnants pour qu'ils laissent leur argent en Valais, cette façon d'agir constituant l'un des moyens à notre disposition pour faire face aux difficultés de l'heure découlant des astreintes internationales.

PLUIE D'INTERVENTIONS écrites au Grand Conseil

Au cours de la dernière journée de la session, de nombreuses interventions écrites ont été déposées sur le bureau du Grand Conseil. Dans ce nombre figurent les motions de MM. Bernet, président sortant du Grand Conseil, Berra et Chastonay ainsi que quelques postulats et interpellations. Faute de place, nous traiterons de ces objets dans un prochain numéro.

MOTION RENÉ ARBELLEY ET CONSORTS

La validité du décret du 2 février 1961 concernant l'aide aux chemins de fer privés et aux sociétés de navigation, et celle du décret du 20 janvier 1969 concernant la couverture des déficits d'entreprises concessionnaires d'automobiles, arrivent à échéance le 31 décembre 1970.

Le Conseil d'Etat est invité à présenter en temps voulu, un décret englobant toutes les dispositions légales assurant l'aide accordée par la Confédération, le canton et les communes à ces entreprises de transports publics.

MOTION MARIO RUPPEN ET CONSORTS CONCERNANT LA CRÉATION D'UN TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Une motion Charles Boissard du 9 novembre 1964, un postulat Victor Summermatter du 2 février 1966, ainsi qu'une motion Jos. Heinzmann du 11 novembre 1968 ont successivement invité le Conseil d'Etat à étudier le développement des compétences de l'actuel Tribunal du con-

LE GRAND CONSEIL VALAISAN VOTE UNE RÉOLUTION CONTRE L'INITIATIVE SCHWARZENBACH

Sur proposition des groupes radical et conservateur-chrétien-social, le Grand Conseil du canton du Valais, en terminant hier sa session de printemps, a voté la résolution suivante :

RÉSOLUTION

Le Grand Conseil du canton du Valais approuve la politique du Gouvernement en matière d'assimilation et de naturalisation des étrangers telle que définie dans le rapport du Conseil d'Etat sur sa gestion 1969.

Il entend ainsi se prononcer résolument contre l'initiative Schwarzenbach.

Cette résolution a été votée à l'unanimité moins six voix provenant du groupe socialiste qui défendait que le règlement du Grand Conseil n'autorise pas un tel vote.

FIN DE SESSION

En séance de relevée, hier après-midi, les députés entendirent et discutèrent les rapports du Tribunal cantonal et celui du Ministère public présentés par une commission dont le président est M. Charles-Marie Crittin et les rapporteurs MM. Clois et Audenblatten, puis liquidèrent toute une série de décrets venant en deuxième lecture.

SESSION PROROGÉE LE 22 JUIN

Le Grand Conseil a donc terminé ses travaux de la première partie de la session ordinaire de printemps. La deuxième partie est fixée au 22 juin. C'est donnant rendez-vous à cette date que M. le président Rey-Bellet a pu « licencier » nos députés, non sans avoir adressé à la famille Défago, à Champéry, les vives condoléances de la Haute Assemblée pour le deuil dont elle vient d'être frappée.

Gérald RUDAZ.

GRAIN DE POIVRE...

Les étrangers apprécient souvent notre canton mieux que nous. N'a-t-on pas vu, récemment, des enfants des écoles de Sainte-Marguerite près de Nîmes, venir à Sion pour leur promenade scolaire? Leur maire vient en vacances en Valais et a trouvé le pays si beau qu'il y a envoyé les enfants des écoles. C'est de l'excellente publicité et une leçon pour tous les Valaisans. Ces derniers en ont, quelquefois besoin puisqu'ils doivent être, de temps en temps, rappelés à l'ordre. Au Grand Conseil, M. Lorétan a, par exemple, demandé que l'on épargne dans le canton plutôt qu'à l'extérieur afin que cet argent profite au canton que nous aimons tous.

mettre immédiatement en chantier la révision de l'article 30 précité et à dire, en même temps, son avis quant au nombre des signatures que devrait recueillir la demande de référendum facultatif, compte tenu de l'augmentation du corps électoral consécutif à l'adoption du suffrage féminin.

QUESTION ÉCRITE DE MAURICE ROULLER, MORGINS

Le Valais tout entier a connu une grande déception en ce jour du 13 mai 1970.

Le vote du Comité olympique, réuni à Amsterdam, a réduit à néant tous les espoirs valaisans.

Le travail de titans qu'a accompli le comité de Sion ne manque cependant pas d'une grande valeur de publicité en faveur de notre tourisme. Ce dernier étant en passe de devenir une des principales industries de notre canton, il va de soi que l'Union valaisanne du tourisme (UVT) se verra dans l'obligation de continuer un travail de propagande efficace, surtout à l'étranger. Je demande au Conseil d'Etat s'il n'y aurait pas possibilité de prévoir une aide financière à cet organisme, qui ne soit pas une dérision, comme c'est le cas en ce moment (subvention Etat du Valais Fr. 10 000.— par année).

QUESTION ÉCRITE DU DÉPUTÉ JÉRÔME GAILLARD, VERBIER

Les examens des candidats professeurs de ski valaisans portent sur la

technique, sur la pédagogie, sur les connaissances des avalanches et des premiers secours ainsi que sur la formation générale (selon règlement d'exécution modifié dernièrement).

J'aimerais connaître en quoi consiste l'examen sur la formation générale. Jusqu'à ce jour et malgré le règlement, aucune connaissance de formation générale n'était requise des candidats. Les professeurs de ski étant les cartes de visites de nos régions touristiques, le canton se devrait d'exiger d'eux un minimum de connaissances générales, connaissances exigées d'ailleurs dans les examens du service professionnel.

QUESTION ÉCRITE DU DÉPUTÉ ANDRÉ REYNARD, SAVIÈSE

Après acceptation par le Grand Conseil du projet de décret concernant la construction du pont de Brigbad, il est un devoir de me renseigner sur les projets futurs de la route Sion-Savièse qui a été piquetée la première fois il y a bientôt 20 ans et dont les travaux n'ont pas encore débuté.

Je prie le président du gouvernement, M. von Roten, de renseigner la population de Savièse sans tarder, et de nous dire pour quelle date cette œuvre pourra être mise en chantier, car vous venez d'avouer au Grand Conseil que si une œuvre ne touche pas deux cantons, il est beaucoup plus facile de jouer avec les subventions.

A-t-on découvert un Van Gogh?

On se demande, à Sion, si un original de Van Gogh n'a pas été découvert chez Serge de Quay. Il y a quelques années, M. de Quay achetait une toile qui lui plaisait, pour une somme modique, chez un antiquaire de Martigny. Il exposa le tableau qui avait visiblement brouillé, de par les réparations faites à la toile et de par les retouches apportées à la peinture elle-même.

Or par hasard, on a constaté qu'il s'agit de la chaumière peinte par Van Gogh dans les années 1885-86. On a recherché l'original qui se trouve au musée de Frankfurt et l'on a immédiatement constaté qu'il ne s'agissait pas d'une copie. Les premières analyses ont permis d'affirmer avec certitude qu'il s'agissait d'une œuvre datant de l'époque Van Gogh et que la marchandise employée est celle qu'utilisait également le peintre.

On se pose légitimement des questions sur l'authenticité de cette toile et les paris sont ouverts.

Il y a de grandes chances pour que l'on arrive à une authentification définitive et ces prochains mois verront très certainement des experts se pencher sur le tableau.

Précisons que la toile porte un nom qui n'est pas celui d'un artiste et qui pourrait être celui du propriétaire ou du retoucheur.

Les premières personnes compétentes interrogées affirment qu'il s'agit d'une œuvre de valeur.

Le propriétaire actuel et quelques-uns de ses amis ont recherché le cheminement de la toile mais, pour l'instant, aucune précision n'a pu être donnée. Il faudra donc poursuivre les recherches.

Le tableau sera exposé prochainement au carrefour des arts à Sion.

VAL D'ANNIVIERS

A propos de la route VERCORIN-ANNIVIERS

Un glissement de terrain a coupé, en hiver 1968-1969, la liaison routière Vercorin - val d'Anniviers. Malgré de nombreuses démarches de la commune de Chalais, cette route est restée coupée pendant tout l'été 1969.

Au Grand Conseil, au cours de l'actuelle session, M. le député radical Marco Bruttin, de Grône, est intervenu pour demander de mettre fin au plus tôt à cette situation. Il a obtenu la promesse que tout serait mis en œuvre pour que la circulation soit rétablie pour cette prochaine saison d'été.

FOOTBALL

HORAIRE DES RENCONTRES DU WEEK-END

L'ordre des rencontres de la semaine en ligue nationale est le suivant : Mercredi 13 mai : Bâle - Fribourg à 20 heures. Young Boys - Wettingen à 10 h. 15. — Samedi 16 mai : La Chaux-de-Fonds - Saint-Gall à 20 h. 15. Lausanne - Bellinzona à 20 h. 30. Lugano - Servette à 20 h. 30. Winterthur - Bienne à 17 h. 15.

Ligue nationale B. — Samedi 16 mai : Granges - Lucerne à 17 heures. Brühl - Xamax à 16 heures. — Dimanche 17 mai : Mendrisiostar - Sion à 14 h. 30.

MARTIGNY NOYADE

Un garçon de 11 ans, Paul-Martin Rard, de Fully (VS), s'est noyé hier dans la piscine de Martigny. Tous les efforts accomplis pour le ranimer ont été vains.

PREMIÈRE COMMUNION

Dimanche, 200 enfants de Martigny se rendront pour la première fois à la Sainte-Table. Tous ces petits vêtements de blanc font toujours une émouvante impression, et le jour est tout aussi beau pour les mairaines et les parrains.

A NOS LECTEURS

En raison des fêtes de Pentecôte, nos bureaux seront fermés jusqu'à lundi soir à 17 heures. Le « Confédéré Quotidien » ne paraîtra pas lundi matin. Bonne fêtes à tous.